

**Fondation**  
du **Judaïsme**  
**Français.**



Rapport  
d'activité

CULTURE | ÉDUCATION | HUMANITAIRE



**FJF**

Fondation du Judaïsme Français  
CULTURE - ÉDUCATION - HUMANITAIRE

# Sommaire

## 2 • LES INSTANCES

## 3 • LE MOT DU PRÉSIDENT

## 5 • LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 7 • La Fondation du Judaïsme Français

- 1 • Les 4 grands domaines d'actions
- 2 • Les 9 chiffres de 2023 à retenir
- 3 • Le patrimoine immobilier de la Fondation du Judaïsme Français
- 4 • IDEAS, le travail en continu
- 5 • La communication
- 6 • Le Grand Projet Synergique 2023 : Le Village des Enfants Extra-Ordinaires
- 7 • La vidéothèque

### 19 • Les aides financières de la Fondation du Judaïsme Français

- 1 • Le Fond Social Juif Unifié (FSJU)
- 2 • L'immobilier scolaire et les bourses Latalmid
- 3 • Institut Européen des Musiques Juives (IEMJ)
- 4 • 40 associations et programmes soutenus par la Fondation du Judaïsme Français en 2023 dans toute la France

### 39 • Les fondations abritées

- 1 • Les 9 chiffres à retenir pour les fondations abritées en 2023
- 2 • La vie des fondations abritées - Création & Clôtures

### 44 • La Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées agissent en région

### 45 • Les aides financières des fondations abritées

- 1 • Culture
- 2 • Social
- 3 • Humanitaire
- 4 • Education et Bourses
- 5 • Jeunesse

### 62 • Les Prix des fondations abritées

- 1 • Le Prix Francine et Antoine Bernheim
- 2 • Le Prix Janusz Korczak

## 65 • LE RAPPORT FINANCIER

- 1 • Les comptes
- 2 • Le rapport des commissaires aux comptes

## 90 • L'ANNUAIRE DES FONDATIONS ABRITÉES

# Les instances



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(En date du 13 décembre 2023)

**Ariel Goldmann**, Président

**Laurence Borot**, Vice-Présidente

**Claude Cohen**, Vice-Présidente

**Arié Flack**, Secrétaire général

**Jean-Daniel Lévy**, Trésorier

**Pascale Leglise**, Représentant  
le ministre de l'Intérieur

**Sylviane Miroux**, Représentant  
le ministre de l'Économie et des Finances

**Jacques Attali**

**Michel Delpuech**

**Daniel Elalouf**

**Soly Lévy**

**Gina Maruani**

**François Zimeray**

## LE BUREAU

**Ariel Goldmann**, Président

**Laurence Borot**, Vice-Présidente

**Claude Cohen**, Vice-Présidente

**Arié Flack**, Secrétaire général

**Jean-Daniel Lévy**, Trésorier

## LA DIRECTION

**Paule-Henriette Lévy**, Directrice Générale

**Rémy Serrouya**, Directeur Administratif et Financier

**Véronique Helft-Malz**, Directrice de la Communication  
et du Développement



# Le mot du président .

**Chère amie, cher ami,**

2023 commence avec l'interminable et douloureuse guerre en Ukraine, déclenchée par la Russie, qui, au moment où j'écris, continue ses ravages ;

2023 s'achève dans l'horreur d'un indicible pogrom en Israël. 1 200 personnes massacrées par le Hamas palestinien aux cris de « mort aux Juifs », tortures, viols de femmes et d'adolescentes, scènes d'horreur filmées par les terroristes fondamentalistes, enlèvements de plusieurs centaines de personnes, dont des enfants, un bébé... toujours otages.

Nouvelle guerre de défense contre le terrorisme palestinien au sud, nouveau front pro-iranien au nord... des villes israéliennes entièrement vidées de leurs habitants, des milliers de déplacés et des roquettes qui ne cessent de tomber.

La communauté juive française est abasourdie d'autant que notre pays va connaître, une incroyable vague d'antisémitisme : 1518 actes antisémites seront recensés en un mois sur notre sol à partir du 7 octobre par le ministère de l'Intérieur. Comme l'autorise la loi, face à l'urgence, la Fondation du Judaïsme Français que j'ai l'honneur de présider, participer avec célérité au soutien humanitaire, aidant tout à la fois à l'accueil des familles ukrainiennes fuyant leur pays et assistant des familles israéliennes dont les kibboutzim ont été totalement détruits par la barbarie islamiste.

Dans la droite ligne de sa mission, la Fondation du Judaïsme Français a continué de renforcer le tissu associatif de notre pays dans ses domaines d'activité que sont l'éducation, la culture et le social, soutenant quelques 178 associations et permettant la réalisation de 246 programmes.

Celui initié en propre par la Fondation du Judaïsme Français, en synergie avec une dizaine de nos fondations abritées s'est inscrit en 2023 dans le champ social avec un magnifique projet : « Le Village des Enfants Extra-Ordinaires », un lieu pilote, unique en France, créée pour des enfants polyhandicapés lourds, qui n'ont à ce jour aucune structure d'accueil susceptible de les accueillir.

Près de 24 M€ ont été distribués en 2023, en augmentation de 3 M€ par rapport à l'année précédente. C'est pour nous, pour moi, un motif de satisfaction, car chaque euro collecté et redistribué sert à l'intérêt général et participe à la grandeur de notre pays.

Face aux besoins grandissants, souvent me revient, cette phrase d'André Malraux : « Dans un univers passablement absurde, il y a quelque chose qui n'est pas absurde, c'est ce qu'on peut faire pour les autres ».

Comment mieux dire ?

**Ariel Goldman**

**Président de la Fondation du Judaïsme Français**



Le difficile,  
ce n'est pas  
de donner,  
c'est de ne pas  
tout donner.



Colette

# Rapport d'activité .

## Introduction

L'année 2023 a été comme coupée en deux, la ligne de fracture se situant le 7 octobre avec l'abomination commise par les terroristes du Hamas, contre la population israélienne, sur son sol.

Durant la première grande moitié de l'année, les français sont plutôt optimistes, tout en pensant (pour plus de la moitié d'entre eux) que l'inflation continuera en 2024, pesant encore sur leur budget. Le pouvoir d'achat et les inégalités sociales sont donc restés au cœur de leurs préoccupations ainsi que la guerre en Ukraine, la lutte contre le terrorisme, l'insécurité et l'immigration\*.

La Fondation du Judaïsme Français, fidèle à sa mission, contribua par ses aides financières à suivre institutions et associations porteuses de projets sociaux, éducatifs et culturels et à accompagner dans leurs actions philanthropiques ses fondations abritées.

Cette année 2023 a également été l'occasion pour la Fondation du Judaïsme Français d'entraîner dans un élan synergique certaines de ses fondations abritées à soutenir son projet phare : le Village des enfants Extra-Ordinaires ; un lieu unique en France, en capacité d'accueillir des enfants polyhandicapés contraints aujourd'hui, encore, à rester chez eux, faute de places dans des structures existantes, adaptées.

Le 7 octobre frappe le monde de sidération. 1 200 jeunes assassinés en Israël, des centaines d'entre eux enlevés, des kibboutzim du sud du pays totalement dévastés, des milliers de personnes déplacées, des villes vidées de leurs habitants pour les protéger...

L'Urgence de guerre sonne une nouvelle fois. Face à ce drame, les fondations abritées par la Fondation du Judaïsme Français dont l'objet le permet se mobilisent ainsi que ses équipes pour répondre aux besoins immédiats qui se posèrent.

Plus que jamais, le mot « philanthropie » prend tout son sens, s'ouvrant avec douleur sur l'année 2024, car, dans l'esprit de nombre d'entre nous, il y aura à tout jamais un avant et un après 7 octobre 2023.

\*Harris Interactive - Enquête réalisée en ligne les 27 et 28 décembre 2023.



# — La Fondation du Judaïsme Français .

La Fondation du Judaïsme Français est une institution d'intérêt général, dont les activités couvrent une partie des domaines de la philanthropie. Ses principaux objectifs sont de contribuer à la connaissance et au développement de la culture juive française constitutive de notre culture nationale ainsi que la sauvegarde de son patrimoine historique. Son champ d'action couvre significativement, les domaines du social, de l'humanitaire et de l'éducation dont elle soutient les projets, et accompagne les actions, s'adaptant aux besoins de notre temps.

L'identité juive française dont se prévaut la Fondation du Judaïsme Français défend dans sa stratégie d'action, l'idée de la « réparation du monde » et de la justice sociale. La Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées aspirent ainsi à participer à une société plus responsable. C'est ainsi qu'elles apportent leur soutien moral et leurs aides matérielles à des initiatives associatives, individuelles et institutionnelles répondant aux grands défis et aux mutations de la société française.

Il importe à la Fondation du Judaïsme Français d'être toujours à l'écoute du terrain, pour pouvoir intervenir lorsque cela est nécessaire et aiguiller s'il est besoin ses fondations abritées (dont le domaine d'activité le permet) vers telle ou telle demande. L'idée de cohérence est également une de nos lignes de conduite. Si c'est en Île-de-France que la Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées agissent principalement, les régions ne sont pas oubliées pour autant. Elles sont même, année après année, au centre de nos préoccupations avec la volonté effective de poursuivre et/ou créer des programmes forts sur le plan national.

L'une des caractéristiques de la Fondation du Judaïsme Français est également la synergie. Ainsi chaque année, un programme innovant, inédit, est proposé par la Fondation du Judaïsme Français à ses fondations abritées qui sont, si elles le peuvent et le désirent appelées à y participer activement. Cette volonté de « faire ensemble » pour le bien de tous est à nos yeux essentielle. Elle est pour nous l'essence même de l'engagement au service de l'intérêt général.

La Fondation du Judaïsme Français a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 décembre 1978 (JO 27 décembre 1978). Son siège social est au 72 rue de Bellechasse - 75007 Paris - Numéro SIRET 33223763500054 - APE : 8899B. Les Statuts et le Règlement intérieur de la Fondation du Judaïsme sont consultables sur son site internet.

# 1 La philanthropie de terrain

La Fondation du Judaïsme Français reconnue d'utilité publique en 1978 abritait au 31 décembre 2023, **86 fondations** dites sous égide ou abritées distribuant **un total de 23 938 542 € d'aides financières** en progression de **plus de 3 000 000 € par rapport à 2022**.

Il n'est pas toujours facile de déterminer la nature exacte d'une fondation abritée. Sa convention peut lui permettre d'être par exemple sociale et culturelle.

Notre « classement » s'appuie sur l'ensemble des soutiens alloués à l'année qui peuvent donc d'une année sur l'autre changer sa nature.

Il nous paraît néanmoins intéressant d'avoir une vue d'ensemble qui donne une photographie générale de la Fondation du Judaïsme Français en 2023.

29

**fondations**

**Culture**

favorisent la transmission de la culture juive, participent à l'épanouissement d'un judaïsme culturel, universel, pluriel, imaginatif et vivant ; s'attachent à la préservation et à la conservation du patrimoine juif français.

25

**fondations**

**Éducation**

contribuent à l'épanouissement des valeurs de l'éducation juive ; favorisent le développement d'une éducation d'excellence ; participe à la construction, l'extension, la rénovation et la mise aux normes d'écoles.

29

**fondations**

**Social / Humanitaire**

permettent de lutter contre l'exclusion en soutenant en France les plus fragiles et les plus démunis en participant à la distribution de bourses cantine et à l'élaboration de paniers repas équilibrés ; en prenant soin des familles les plus fragiles, des femmes seules, des jeunes en grande difficulté ; intervenant en cas de guerre afin d'aider les populations en péril.

3

**fondations**

**Science / Recherche**

œuvrent pour que demain soit un monde meilleur grâce à des avancées dans la recherche.

# 2 Les 9 chiffres de 2023 à retenir

**La Fondation du Judaïsme Français à travers ses fondations abritées, fait appel à la générosité du public.**

En 2023, le montant de la collecte s'était élevé à **20 981 806 €** et celui des aides financières accordées à **23 938 542 €**.

Elle a bénéficié sur l'année 2023 de dons manuels pour **un montant de 20 323 673 €** et de **658 133 € de mécénat d'entreprise**.

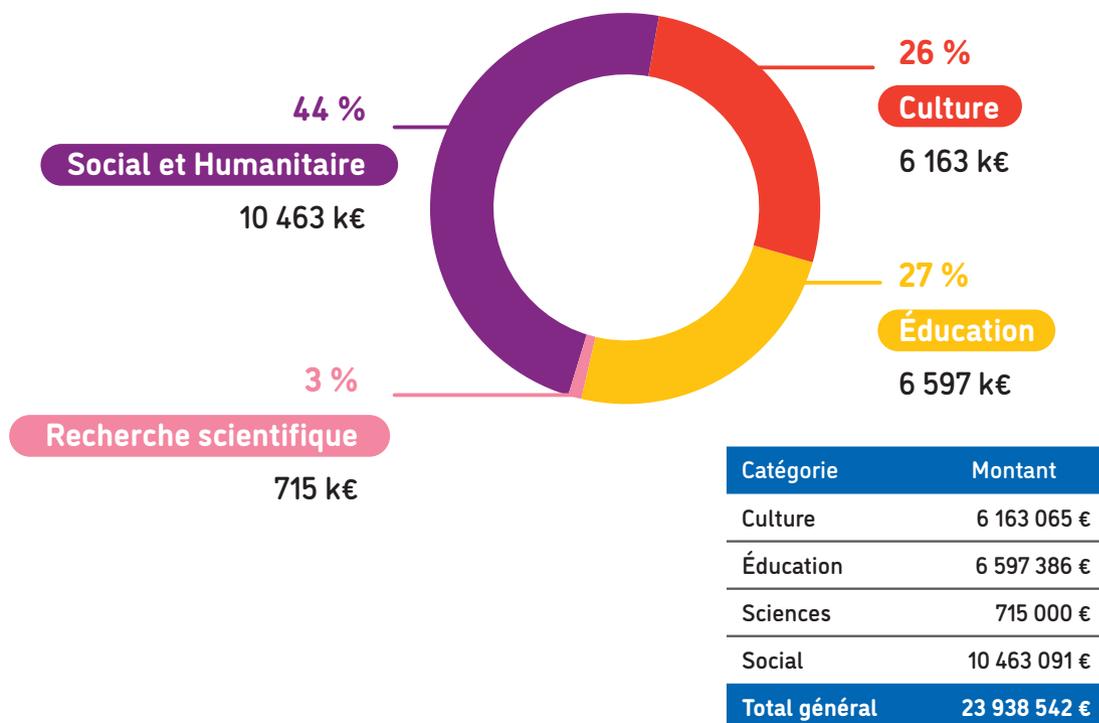
La Fondation du Judaïsme Français à travers ses fondations abritées, a financé des programmes pour **un montant de 21 895 319 €**.

Sur ses fonds propres, elle a octroyé des aides financières à hauteur de **2 043 223 €**.

Au total, **178 associations** ont été accompagnées et **246 programmes soutenus**.

Au plan financier, la bonne tenue des marchés dans leur ensemble, a permis à la Fondation du Judaïsme Français, de **bénéficier d'excédents financiers s'élevant 3 263 648 €**.

**Répartition des aides financières accordées par la Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées en 2023**



## 3 Le patrimoine immobilier de la Fondation du Judaïsme Français

À la fin de l'année 2023, outre son siège social, le patrimoine immobilier de la Fondation du Judaïsme Français détenu par une SCI immobilière, **est constitué de 147 logements à loyer libre**, à Charenton (83) et à Bagneux (64).

Par ailleurs, la Fondation du Judaïsme Français **détient 10 % du capital de la société anonyme HLM - immobilière de la région parisienne - IRP**, membre du groupe Habitat Réuni, qui gère plus de 8 000 logements.

## 4 IDEAS, le travail en continu



Après avoir obtenu le label IDEAS, qui atteste de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finance et évaluation, le 25 janvier 2022 par le comité de délivrance qui a apprécié « **la rigueur et les valeurs qui guident la réalisation** » des missions de la Fondation du Judaïsme Français « **au bénéfice de l'épanouissement au sein de la société française d'une identité culturelle juive plurielle, attentive au monde** », le travail des équipes de la Fondation du Judaïsme Français s'est poursuivi avec les conseillers bénévoles d'IDEAS, suivant l'échéancier des livrables à produire et des points d'avancement établis dès le début de l'année 2023.

“ La Fondation du Judaïsme Français a ainsi finalisé ses travaux sur plusieurs « **bonnes pratiques** » pour lesquelles le comité label avait formulé des recommandations.



Tout d'abord la **Bonne Pratique 10** qui recommandait à la Fondation du Judaïsme Français de « faire vivre » le comité d'audit nouvellement créé. Comme préconisé par le Conseil d'Administration de la Fondation du Judaïsme Français, le comité d'audit s'est tenu deux fois en 2023.

Ces réunions ont permis à la Fondation du Judaïsme Français de cadrer plusieurs points d'audit et d'avancer sur les **Bonnes Pratiques 31 et 32** concernant la cartographie des risques. Celle-ci a été actualisée, de nouveaux risques ont été répertoriés ainsi que les stratégies de prévention et d'atténuation correspondantes (telles que la sécurisation des systèmes informatiques ou les risques de conformité).

Autre élément de changement, La Fondation du Judaïsme Français, comme demandé dans la **Bonne Pratique 48**, rédige désormais systématiquement un compte-rendu des réunions hebdomadaires des salariés.

L'année 2023 a vu naître de nouvelles procédures internes dont une concernant le suivi du budget. Les pratiques de la Fondation du Judaïsme Français sur ce sujet avaient été approuvées par le **comité label IDEAS**, qui avait toutefois demandé à ce qu'elles soient formalisées dans une procédure et accompagnées d'indicateurs (**Bonnes pratiques 68 et 69**).

La Fondation du Judaïsme Français a également suivi la recommandation du comité label de renforcer l'équipe de la Fondation du Judaïsme Français afin de conforter sa capacité de pilotage stratégique. Une nouvelle salariée a ainsi rejoint l'équipe déjà en poste.

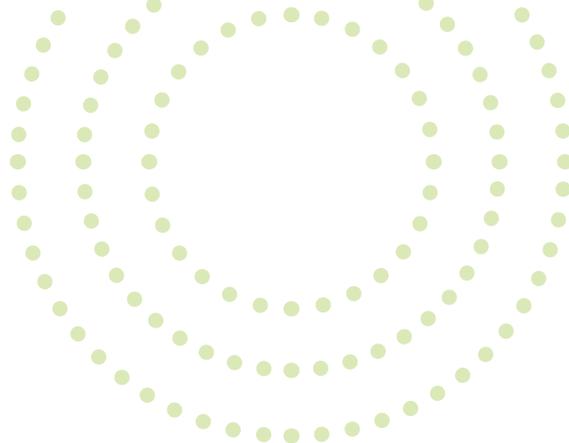
Enfin, un autre sujet a été abordé en 2023 qui trouvera en 2024 sa réalisation. Il s'agit de la **Bonne Pratique 78** concernant la poursuite de la professionnalisation du suivi des dossiers de demande d'aide financière.

La Fondation du Judaïsme Français met en place « **MyFJF Associations** ». Il s'agit d'une refonte de son système de gestion des demandes d'aides financières et la création d'un espace en ligne, « **MyFJF Associations** », dédié aux porteurs de projets.

Ce système permettra aux associations de gagner du temps sur leurs demandes d'aides financières et d'avoir une meilleure visibilité sur le suivi de leur dossier.

Pour la Fondation du Judaïsme Français, il s'agit d'une véritable révolution des process internes qui permettra aux gestionnaires de fondations abritées de répondre plus rapidement et plus efficacement aux demandes reçues.

# 5 La Communication



## — Refonte du site internet

**Le site internet de la Fondation du Judaïsme Français doit évoluer.**

**La réflexion commencée en 2023 trouvera son aboutissement concret en 2024.**

**Le site sera conçu pour répondre efficacement aux besoins de la Fondation du Judaïsme Français ainsi que ceux de ses fondations abritées.**

### **Nos objectifs principaux sont :**

- Renforcer les fonctionnalités du don en ligne ;
- Faciliter le parcours des donateurs qui disposeront d'un espace dédié leur permettant de retrouver notamment l'historique de leurs dons ;
- Mettre en valeur nos fondations abritées qui disposeront également d'un espace dédié où leurs actions pourront être mises en ligne ;
- Permettre à des porteurs de projet de pouvoir déposer des demandes d'aide financière en ligne tout au long de l'année via, là encore, un espace spécifiquement conçu à cet effet ;
- Présenter les actions de la Fondation du Judaïsme Français en propre.

## — Audio et Print

**La Fondation du Judaïsme Français s'est dotée de différents outils de communication afin de pouvoir partager avec le plus grand nombre son approche de la philanthropie et ses réflexions sur le sujet.**

Elle s'appuie sur une émission de radio mensuelle sur l'antenne de RCJ diffusée tous les 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois et d'un magazine, inséré dans la revue bimestrielle l'**Arche**.

L'un est l'autre ont pour titre : **FJF Philanthropie**.

## — Une émission radio

« FJF Philanthropie » est le nom de l'émission de radio mensuelle de la Fondation du Judaïsme Français sur RCJ.

Cette heure d'antenne est pour la Fondation du Judaïsme Français l'occasion de faire connaître ses fondateurs et leurs motivations, mais aussi d'interroger des universitaires, des essayistes, des philosophes afin de familiariser les auditeurs à ce que l'on pourrait appeler « l'esprit philanthropique ».

Durant l'année 2023, des fondateurs et/ou membres d'associations aidées par les fondations sous égide de la Fondation du Judaïsme Français ont été interviewés, présentant leurs actions, leur politique philanthropique, leurs projets et ambitions.

Ainsi se sont exprimés au micro de **Véronique Helft-Malz** ①, directrice de la Communication et du Développement de la Fondation du Judaïsme Français ; ② **Michaël Cohen**, professeur à l'école des Mines de Paris ; ③ **Eric Bendriem**, fondateur de Richesses et Pauvreté : le lien ; ④ **Marion Leboyer**, professeure de psychiatrie et fondatrice de FondaMental ; ⑤ **Jérémie Haddad**, trésorier de la fondation Les Bâisseurs d'Engagement ; ⑥ **Patrick Schein**, Président de la fondation Moses Mendelssohn ; ⑦ **Joseph Raba**, membre du comité de gestion de la fondation Hannia ; ⑧ **Richard Odier**, membre du comité de la fondation FSJU ; ⑨ **Pierre Angel**, psychiatre, co-fondateur de la fondation FAST (Alliance Sheba Tel Hashomer) et ⑩ **Patrick Petit-Ohayon**, directeur général du centre de formation Campus.





Dans une seconde partie d'émission, **Perrine Simon-Nahum** ①, Directrice du département de philosophie à l'École normale supérieure, directrice de recherche au CNRS, et conseillère culture à la Fondation du Judaïsme Français a reçu : **Isabelle Ratié** ②, professeure dans le département d'études orientales à l'université Sorbonne Nouvelle, Paris ; **Dominique Schnapper** ③, membre du Conseil Constitutionnel de 2001 à 2010, sociologue et politologue ; **Arthur Gautier** ④, professeur à l'ESSEC Business School et directeur exécutif de la Chaire Philanthropie de l'ESSEC ; **Françoise Benhamou** ⑤, économiste, professeure à l'université Sorbonne Paris Nord et professeure à l'École normale supérieure ; **Marc Crépon** ⑥, philosophe, directeur de recherche au CNRS ; **Dan Arbib** ⑦, enseignant en philosophie français, répétiteur-agrégé à l'ENS-Ulm ; **Didier Leschi** ⑧ directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration depuis 2015 et spécialiste des questions relatives aux cultes et à la laïcité ; Les philosophes **Vincent Delacroix** et **Myriam Revault d'Allonnes** ⑨.



Véronique Helft-Malz, Perrine Simon-Nahum, Didier Leschi

## Les 5 dernières minutes

Cette séquence se termine par des informations pratiques en lien avec la création d'une fondation, les legs, la fiscalité du don, etc., présentée par **Rémy Serrouya**, le Directeur Administratif et Financier de la Fondation du Judaïsme Français.

« FJF Philanthropie » est diffusée tous les 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois.

## Un magazine

FJF Philanthropie est également le nom du magazine de la Fondation du Judaïsme Français. Ce dernier est un supplément inséré dans la revue bimestrielle de l'Arche.

Sont interviewés par **Josyane Savigneau** des fondateurs, acteurs de la philanthropie, qui expliquent leurs motivations et les choix qui les poussent à entreprendre telle ou telle action.

Ainsi se sont exprimés :

**Nicolas Philippe**, cofondateur avec **Martine Lemalet** de la fondation pour une Histoire du Judaïsme Universel (FHJU) ;

**Nathalie Aisenberg**, fondatrice de Kinamon, **Patrick Schein**, président de la fondation Moses Mendelssohn, **Judith Goldnadel**, **James Goldnadel** et **Florence Suissa**, membres de la fondation Nicole Chouraqui ; et **Joseph Raba**, membre du comité de gestion de la fondation Hannia.



### Entretien Nathalie Aisenberg

“ La philanthropie, c'est donner du temps et de l'attention. ”



### Entretien Joseph Raba

“ Si on ne laisse pas de place aux autres, on n'existe pas soi-même. ”

# 6 Le Grand Projet Synergique 2023

## Le Village des Enfants Extra-Ordinaires

Depuis 2021, la Fondation du Judaïsme Français initie chaque année un grand projet dans les domaines de la culture, de l'éducation ou du social. Il s'agit d'un projet inédit, ouvert aux fondations abritées dont le domaine d'activité le permet.

En effet, dans sa stratégie politique, la Fondation du Judaïsme Français met l'accent sur « l'engagement commun » qui permet, grâce à un regroupement de forces, l'émergence de projet d'envergure.

En 2023, c'est le champ social qui a été choisi, la Fondation du Judaïsme Français décidant, accompagnée d'une dizaine de ses fondations sous égide, de soutenir Le Village des Enfants Extra-Ordinaires.

Situé dans le Val-de-Marne, cet établissement de 1200 mètres carrés est spécialement conçu pour accueillir des enfants souffrant de handicaps sévères, qui ne trouvent aucune structure, en France, adaptée à leurs besoins. Ces jeunes, qui représentent près de 100 000 enfants et adolescents en France, sont les exclus de notre société.

Pour aider ce Village des Enfants Extra-Ordinaires, créé par Emmanuelle et Jérôme Stioui, la Fondation du Judaïsme Français, a été accompagnée par onze de ses fondations abritées : fondation Sutton, fondation Famille Brami, fondation FSJU, fondation Les Bâisseurs d'Engagement, fondation Kinamon, fondation Norbert Dana, fondation Jacques et Irène Darmon, fondation Ezra L'Yaacov, fondation Haya Mouchka, fondation Denise, Victor et Claude Moreno, et fondation Parcours de vie-Wizo.



Le Village des Enfants Extra-Ordinaires



Parcours moteur



Salle de danse



Pour le Président de la Fondation du Judaïsme Français, Ariel Goldmann, « il est impératif que notre société soit inclusive, sans aucune exception. C'est à cette seule condition que les barrières tomberont et avec elles, la peur de cet Autre, différent, mais si semblable dans ses envies, ses peines et ses joies (...) »

Depuis son inauguration en septembre 2023, Le Village des Enfants Extra-Ordinaires peut offrir, à 60 enfants par jour, un environnement multisensoriel d'apprentissage et de jeux - en intérieur et en extérieur - adapté aux besoins spécifiques des enfants et des adolescents en situation de handicap sévère, ainsi qu'à leur fratrie. Des professionnels de l'art-thérapie permettent à ces enfants de participer à des ateliers pédagogiques de cuisine, de peinture, de musique, etc.

## 7 La vidéothèque de la Fondation du Judaïsme Français

**La Fondation du Judaïsme Français a mis en place une vidéothèque consacrée à ces grands projets synergiques.**

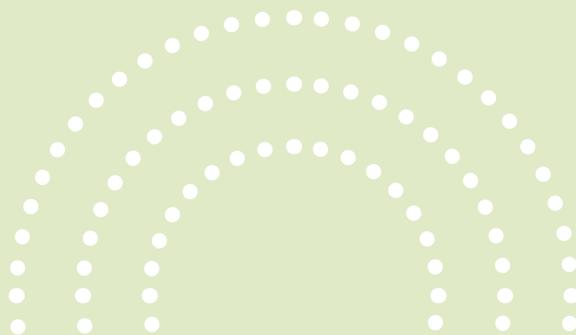
Ainsi des documentaires ont été réalisés sur la restauration de la Synagogue de Verdun et le patriotisme juif pendant la guerre ; la création du musée juif de Bayonne et l'histoire des juifs de Bayonne et sur le Village des Enfants Extra-Ordinaires qui est à ce jour, unique en France. Ces documentaires sont accessibles et consultables sur le site de la Fondation du Judaïsme Français.



# Les aides financières de la Fondation du Judaïsme Français

La Fondation du Judaïsme Français en tant qu'institution philanthropique centrale de la communauté juive de France, incarne, par les actions qu'elle soutient en fonds propres, la participation de la philanthropie juive au destin national. Les besoins sont divers et dans tous les domaines - culture, éducation, social - en accroissement constant, à Paris comme en Région.

Pour l'année 2023, la Fondation du Judaïsme Français a octroyé, en propre, **2 043 223 €** d'aides financières sur ses fonds propres.



Répartition des aides financières accordées par la Fondation du Judaïsme Français en 2023



Catégorie	Montant
Culture	584 800 €
Éducation	557 000 €
Social	901 423 €
<b>Total général</b>	<b>2 043 223 €</b>

# 1 Le Fond Social Juif Unifié (FSJU)

La Fondation du Judaïsme Français a apporté un soutien de 490 000 euros à l'Association Fonds Social Juif Unifié. Cette aide a permis au Fonds Social Juif Unifié de poursuivre ses actions sociales et culturelles.

## ● Actions sociales

### — Le Kiosque solidaire

Les actions de ce programme mis en place par l'Association du Fonds Social Juif Unifié en Île-de-France répondent aux besoins des personnes âgées, souvent isolées et vulnérables.

Il s'agit d'une sorte de conciergerie « sur mesure » qui leur est dédiée.

Des prestataires de services : maçons, plombiers, électriciens sont mis à leur disposition pour les dépanner au plus vite. Également à leur disposition, une aide informatique et lorsque cela est nécessaire des personnes pour les accompagner lors de leurs déplacements. L'association compte aujourd'hui plus de 500 utilisateurs, un nombre qui ne cesse de croître.



Conciergerie  
« sur-mesure »



### — Tickets Vacances

À travers ce programme, l'Association Fonds Social Juif Unifié permet à des enfants issus de familles aux revenus modestes de partir en vacances.

Ils peuvent s'inscrire dans tous les organismes labélisés Noé\*.

Ils ont ainsi accès à toutes sortes de loisirs et peuvent profiter d'une coupure nécessaire dans leur quotidien.

Ces bourses de vacances concernent environ 1 400 enfants habitant dans toute la France.

\*Label créé par le département Jeunesse du FSJU destiné aux organismes proposant des séjours pour enfants et adolescents. Ce label garantit « un standard sécuritaire et pédagogique de qualité ». Chaque organisme candidat adhère à une charte de qualité, qui recense une trentaine de critères qualitatifs et de fonctionnement, régulièrement actualisés au regard des changements réglementaires.

## — Lev Tov

L'Association Fonds Social Juif Unifié poursuit ses actions avec l'Association Lev Tov.

Ainsi deux épiceries solidaires ont été créées l'une à Montreuil et l'autre à Boissy-Saint-Léger.

Ces structures solidaires viennent compléter les différentes aides alimentaires d'urgence distribuées par Lev Tov.

Au total, ces aides concernent plus de 600 familles vivant à Paris et en région parisienne.

## — Soccaday

Anne-Lise Nahon,  
bénévole association Lev Tov  
et Sandrine Zena Grima,  
Directrice de l'action sociale FSJU  
et du réseau EZRA



## — La Table du Cœur

**Cette association parisienne accueille plus de 600 bénéficiaires.**

Elle offre aux personnes précaires des repas chauds, servis à table « comme dans un restaurant » et distribue des paniers repas à emporter. En plus de l'aide alimentaire, cette association se préoccupe du « lien social » qu'elle favorise, « parce que la table est avant tout un lieu d'échanges et de rencontres. »

“ Favoriser  
le lien social .





## — Maavar Paris

**L'Association Maavar Paris (maison relais Norbert Dana) accueille 20 résidents temporaires en situation de handicap psychique.**

Ces résidents, bien qu'autonomes dans leur quotidien, sont en situation de précarité.

L'objectif de l'association est de leur donner les moyens de s'insérer dans la société afin d'obtenir un logement, de trouver un emploi, etc.

Ces résidents sont tout au long de leur parcours accompagnés par des professionnels.

## ● Action culturelle

### — Akadem

**Akadem est le pôle « nouvelles technologies » du FSJU pour la diffusion de la culture juive.**

Sa vocation est de diffuser du savoir et de la pensée juive. Akadem propose des milliers de cours et de conférences dans tous les domaines : histoire, sociologie, politique, art et culture.

Au fil des années, il est devenu lui-même producteur de contenus et a créé son magazine hebdomadaire. Riche de ses 60 000 abonnés à ses newsletters, Akadem peut s'enorgueillir d'un cumul d'environ 630 000 utilisateurs par an.

## 2 L'immobilier scolaire et les bourses Latalmid

**La Fondation du Judaïsme Français, en partenariat avec la Fondation Rachel et Jacob Gordin\*, aide les écoles privées à financer certains projets immobiliers.**

Ces projets peuvent concerner des travaux de réhabilitation, de mises aux normes, d'agrandissement, etc. Ainsi sur 2023, la Fondation du Judaïsme Français, a notamment aidé des établissements comme le groupe scolaire Alef à Neuilly-sur-Seine, l'école Yavné de Marseille ou l'ORT (Organisation-Reconstruction-Travail) à Strasbourg.



### Les bourses « Cantine »

La Fondation du Judaïsme Français participe également aux bourses cantine Latalmid. Ces aides sont proposées par les commissions de bourses des écoles, étudiées par les départements de l'action scolaire et sociale du FSJU, présentées au comité de gestion de la Fondation Rachel et Jacob Gordin et approuvées par son Conseil d'administration.

Les familles en situation sociale précaire qui en sont bénéficiaires se voient accorder des réductions égales ou supérieures à 65 % des frais de scolarité de leur (s) enfant(s). Pour l'année 2023, 2 411 bourses ont été accordées contre 1 790 en 2022, ce qui représente une augmentation de 26 % (621 élèves).

Le budget global de ces bourses dans les trois secteurs confondus (primaire, collège, lycée et internat) est de 1 360 943 euros.

\* La Fondation Rachel et Jacob Gordin a été créée en 2008. Elle est abritée par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (reconnue d'utilité publique) et s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le Fonds Social Juif Unifié, le Fonds Harevim, la Fondation du Judaïsme Français, la Fondation Rothschild et la Fondation Sacta-Rashi.



# 3 Institut Européen des Musiques Juives (IEMJ)

La Fondation du Judaïsme Français poursuit son soutien en faveur de l'Institut Européen des Musiques Juives, premier centre de ressources et de documentation sur les musiques juives en Europe.



Concerts,  
Cours,  
Conférences

Concert les 2 Bubbey Mayse  
- Espace Rachi

L'Institut Européen des Musiques Juives s'est donné pour mission de préserver et diffuser le patrimoine musical juif à un large public, mission largement remplie, comme en témoigne le succès croissant de son site Internet multilingue qui accueille aujourd'hui près de 100 000 visiteurs par an.

Créé en 2006 par la Fondation du Judaïsme Français, l'Association Yuval et la fondation Henriette Halphen-Schumann, l'Institut Européen des Musiques Juives dispose de près de 89 000 enregistrements audios, 383 500 pages de partitions de musique et d'une importante correspondance de compositeurs et de chantres ayant œuvré dans le domaine des musiques juives tels que Léon Algazi, Alberto Hemsí, Fernand Halphen, Alexandre Tansman, Shalom Berlinski ou Adolphe Attia...

Dans un cadre conventionnel, la Fondation du Judaïsme Français a contribué à hauteur de 102 000 euros à quatre programmes majeurs de l'Institut Européen des Musiques Juives :

- Poursuite des activités d'archivage, de numérisation, de catalogage et de mise en ligne des collections de l'Institut ;
- Édition de nouveaux CD et partitions
- Organisation de manifestations (concerts, cours, conférences...)
- Développement du site Internet et autres médias.



Édition musicale :

Un nouveau CD

Collection Découvertes

Les Bubbey Mayse

Le Petit matin du grand soir



# 4 40 associations et programmes soutenus par la Fondation du Judaïsme Français en 2023 dans toute la France



Chaque année des dizaines de demandes d'aides financières arrivent à la Fondation du Judaïsme Français. Les porteurs de projets déposent leur demande sur le site internet de la Fondation du Judaïsme Français. Il s'agit la plupart du temps de projets d'ordre culturel, mais également en lien avec l'éducation et la jeunesse.

## Le Centre d'Art et de Culture (CAC)

### 18<sup>e</sup> édition de Festival des Cultures Juives - 15 / 29 juin 2023

Le Centre d'Art et de Culture organise le Festival des Cultures juives.

Depuis quelques années, la Fondation du Judaïsme Français est partenaire de la soirée d'ouverture de ce festival qui, en 2023, lors de sa 18<sup>e</sup> édition, a accueilli, Salle Gaveau, un concert inédit de l'Orchestre arabo-andalou de Fès, accompagné du cantor israélo-marocain Emile Zrihan.

Ce concert d'ouverture a réuni quelque 700 personnes.

### 3<sup>e</sup> édition du festival Dia(s)porama « regards sur le cinéma juif international » 17 janvier / 2 février 2023

Cette 3<sup>e</sup> édition a présenté 8 fictions, 6 documentaires, et 1 court métrage tous inédits en France et en provenance de différents pays : Allemagne, Pays-Bas, Espagne, France, Ukraine, Portugal, Argentine, Pologne et États-Unis.

Cette sélection exprimait la diversité de la représentation de la culture, de l'histoire et de(s) identité(s) juive(s) dans le cinéma international.

Une sélection de 5 œuvres patrimoniales a complété cette programmation.

Pour l'ouverture de ce festival, le film de Stéphane Freiss « Tu choisiras la vie » a été projeté en avant-première nationale.

Un jury, composé de professionnels du milieu du cinéma (Pascal Elbé, Judith Elmaleh, Katia Toledano, Radu Mihaileanu et Ariel Zeitoun), s'est réuni pour décerner le Prix Dia(s)porama.

Le 30 janvier 2023 ont été primés SHTTL de Ady Walter, « We burn like this » de Alana Waksman et "Love and Mazal tov" de Wolfgang Murnberger.



## — Aki Estamaos - Conférence & Musique

“ Pour que vivent et se transmettent la langue et la culture Judéo-Espagnole

**Deux manifestations ont été soutenues par la Fondation du Judaïsme Français en 2023 :**

**Une conférence, le 8 juin 2023, de Michel Bensadon**

Autour de son livre autobiographique « À Tanger quand le vent soufflait » (Lior ed. 2023) à la bibliothèque Octavio Paz de l'Institut Cervantès.

Plus de 80 personnes étaient présentes lors de cette rencontre.



Le Duo  
Kadinelia

formé par Thanasis  
Zikas et Evi Seintanidou

**Un concert au Théâtre des Trois Baudets (salle Jacques Canetti), le 27 juin**

**En partenariat avec la fédération des associations sépharades de France, le centre culturel hellénique et les principales associations culturelles franco-grecques.**

La première partie du concert était assurée par la chanteuse et harpiste Elisa Vellia et la deuxième partie, par le duo Kadinelia, formé par Thanasis Zikas et Evi Seintanidou ; duo très populaire en Grèce, et venu spécialement en France pour l'occasion.

La salle était comble, plus de 160 personnes ont participé à cet événement.

## Festival du Cinéma Israélien



Moshe Rosenthal et Yvan Attal



### — 23<sup>e</sup> édition du Festival du Cinéma Israélien de Paris - 13/21 mars 2023

**Ce festival a pour but de faire connaître au public français les multiples facettes du cinéma israélien.**

Sont présentés en avant-première, des longs métrages, des documentaires, des courts métrages, des séries, des rétrospectives et des hommages.

Cette 23<sup>e</sup> édition qui avait comme parrain le réalisateur et acteur, Yvan Attal a réuni plus de 6 000 spectateurs au Cinéma parisien, Majestic Passy.

Le festival a proposé 29 séances et a accompagné chaque projection de rencontres afin de permettre un échange entre les amoureux du cinéma et les invités.

Il s'agit du film « Karaké » de Moshe Rosenthal qui a fait l'ouverture.

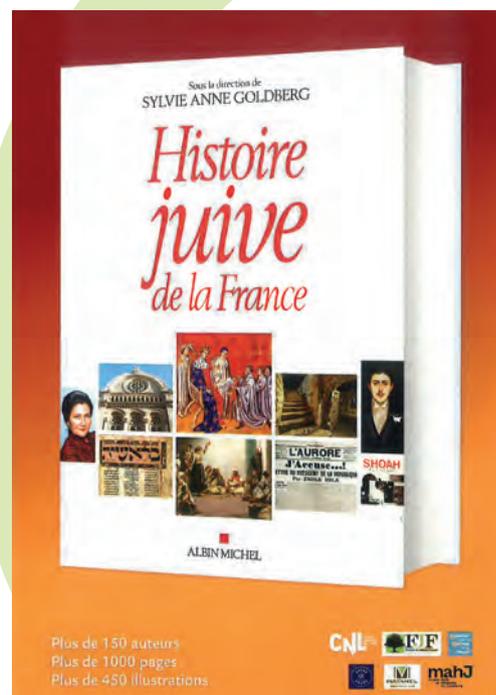
Ce film a remporté les prix Ophirs 2022 de la meilleure actrice et du meilleur acteur et les prix du meilleur film (vote du public) et du meilleur premier film au Festival international du Film de Jérusalem en 2022.

Pour la clôture, le film « Le voyage à Eilat » de Yona Rozenkier, a été présenté en avant-première, en présence du réalisateur et de l'acteur Misha Rozenkier.

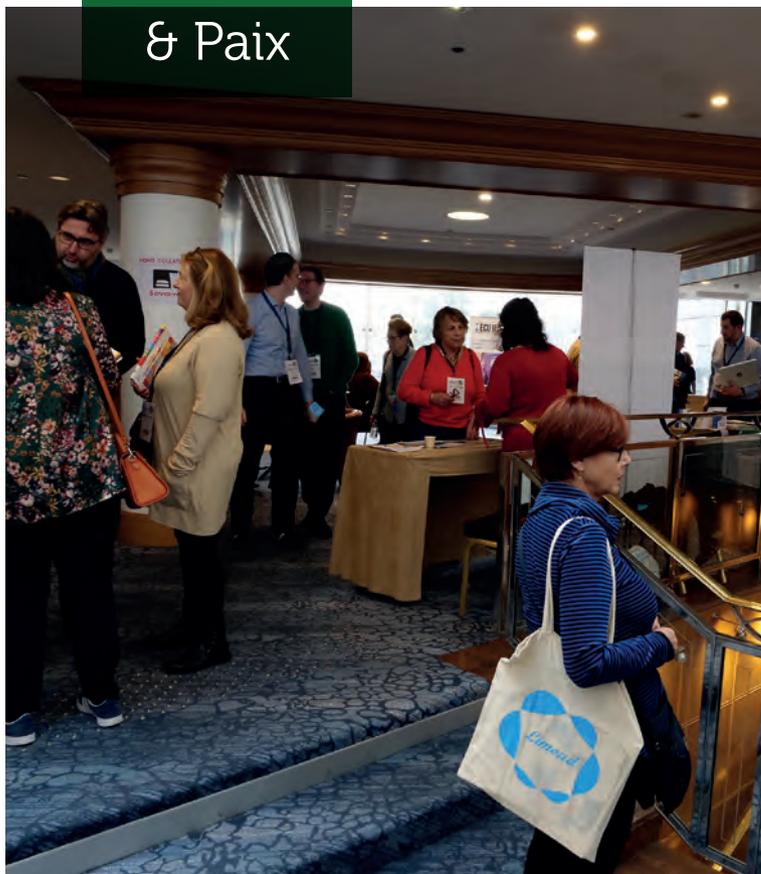
## — Encyclopédie : « L'histoire juive de la France » Albin Michel

En partenariat avec les éditions Albin Michel, la Fondation du Judaïsme Français qui contribue à la connaissance de l'histoire et de la culture juives a concouru à l'édition de : l'histoire juive de France.

Dans la collection des Encyclopédies et sous la direction de Sylvie Anne Goldberg, cet ouvrage de plus de 1 000 pages est le fruit du travail de cent cinquante spécialistes issus de six pays qui présentent pour la première fois, de manière claire et synthétique, une histoire interculturelle où Les Juifs sont des acteurs, parmi d'autres, du destin français.



## Terre & Paix



## — Limoud - Conférences 3/5 mars 2023

L'association Limoud organise chaque année en région parisienne un événement sur 3 jours.

130 activités sont proposées (conférences, ateliers, projections, concerts, etc.) par des amateurs passionnés ou par des « experts » : écrivains, historiens, artistes, etc.

Le thème choisi en 2023 était : « Terre & Paix ».

Au total c'est plus de 700 personnes qui ont participé à ce week-end d'échange et de partage à l'Hôtel Hilton (Roissy CDG).

## — mahJ - Exposition « Tu te souviendras de moi. Paroles et dessins des enfants de la Maison d'Izieu 1943-1944 » 26 janvier au 23 juillet 2023

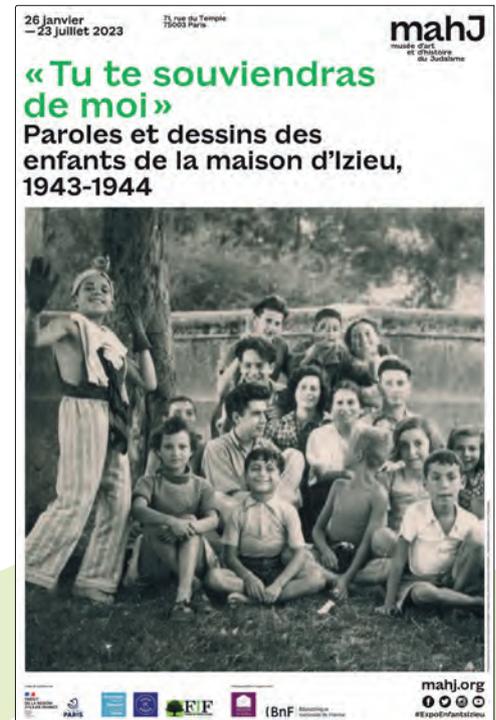
Cette exposition au musée d'art et d'histoire du Judaïsme a été organisée en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, dépositaire des archives de Sabine Zlatin, et la maison d'Izieu - mémorial des enfants juifs exterminés.

Autour de cette exposition, 6 visites guidées ont été organisées, conduites par les conférencières du musée.

L'exposition a recensé plus de 7400 visiteurs.

À l'auditorium, le 25 janvier au moment du vernissage de l'exposition, une rencontre inaugurale a été organisée au cours de laquelle les trois commissaires de l'exposition ont exposé leur travail autour de l'histoire des enfants de la Maison d'Izieu.

Lors de la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, le 27 janvier 2023, la ministre de la Culture, Rama Abdul Malak, s'est rendue à l'exposition en présence des trois commissaires d'exposition, du directeur du mahJ, Paul Salmona, du directeur de la Maison d'Izieu, Dominique Vidaud et de plusieurs grands témoins ou rescapés de la Shoah.



### Paroles et dessins des enfants d'Izieu



## The Beit Project à Sarcelles

The Beit Project est un projet pédagogique européen sur le vivre-ensemble pour des jeunes de 11 à 17 ans. Il permet des rencontres interculturelles visant à réduire les clivages et à lutter contre l'antisémitisme.



### École nomade

Cabanes de l'École Nomade



David Stoléro, Fondateur The Beit Project et Patrick Haddad, Maire de Sarcelles.



Ce projet est né à la suite d'un travail de réflexion mené par l'architecte **David Stoléro** sur le potentiel pédagogique de l'espace urbain et plus particulièrement les lieux de mémoire.

Depuis 2011, l'association mène des actions pour la jeunesse, associant le patrimoine historique à la lutte contre le racisme, l'exclusion sociale et les discriminations.

Des jeunes venant de divers milieux culturels, religieux, ethniques sont appelés à travailler ensemble.

Par groupe de deux, ils s'appliquent à construire leur « école nomade » dans des espaces urbains racontant des histoires liées au vivre-ensemble.

Les jeunes porteurs de handicaps sont, comme les autres, inclus à ce projet qui travaille sur le regard que l'on porte sur l'autre. Cela fait plus de 10 ans que l'association développe ce projet en partenariat avec la DILCRAH.

En 2023, **The Beit Project** s'est installé à Sarcelles au sein du **Centre social Valéry Watteau** au cœur du quartier des Lochères. 5 établissements scolaires ont participé à cette édition : les écoles **Emile Zola, Anatole France, Saint Exupéry**, le collège **Anatole** et l'Institut médicoéducatif.





## Les racines de demain

### — Les Racines de Demain

**Éduquer au dialogue citoyen à travers un apport de connaissances et des temps d'échanges sur les questions autour de la laïcité et des faits religieux.**

L'association « Les Racines de demain » basée à Lyon réalise des actions socio-éducatives et/ou culturelles pour promouvoir et favoriser le dialogue citoyen dans le respect des valeurs républicaines.

En 2022-2023, les interventions de l'association ont touché plus de 4 500 personnes, élèves, étudiants et adultes.

Elle a mené notamment des interventions en milieu scolaire, sur des sujets comme les préjugés liés aux juifs ou sur la Shoah, ou les trois monothéismes (« Juif, musulman, chrétien : Et si on parlait ? ») et organisé de nombreuses visites de la synagogue de Lyon, pour les scolaires, mais aussi des responsables associatifs de l'éducation informelle, des professionnels et bénévoles de centres médico-sociaux, des structures de protection judiciaire de la jeunesse, CE, paroisses, etc.

L'Association est intervenue auprès de **11 classes de primaires, 130 classes de collèges et 70 classes de lycées.**

Ses membres ont été actifs auprès de 55 établissements scolaires à travers 11 départements, principalement en région Auvergne-Rhône-Alpes.

## — Maison Zola - Dreyfus (Fondation du Judaïsme Français et fondation abritée Nicole Chouraqui) - Catalogue

L'Association Maison Zola-Musée Dreyfus a été créée le 18 février 1999 dans le but notamment de perpétuer le souvenir d'Emile Zola et de son œuvre, ainsi que le souvenir de l'affaire Dreyfus et des débats qu'elle a soulevés.

Elle a également pour but de rassembler des objets, manuscrits, documents et tout bien en rapport avec Emile Zola et l'Affaire Dreyfus.

C'est dans ce cadre que l'Association Maison Zola-Musée Dreyfus a souhaité éditer un catalogue du Musée. Disponible depuis la mi-septembre 2023, ce catalogue est composé de 416 pages avec près de 800 illustrations. Il se compose de deux parties : l'une concerne la maison de Zola à proprement parlé, l'autre le musée et contient des articles de fond sur Zola, sa vie à Médan, son engagement dans l'Affaire, etc.



## — Ateliers Sam - Lehaïm Handicap

L'Association Lehaïm Handicap propose des activités à des adultes en situation de handicap.

Ces activités culturelles, sportives ou sociales ont pour objectifs de sortir les personnes handicapées de leur isolement, de créer du lien social et solidaire, de les conduire à une meilleure autonomie dans leur vie quotidienne. L'association propose du théâtre, des arts plastiques, des danses folkloriques universelles, etc.

Les participants sont âgés de 20 à 50 ans.

Le nombre de places étant limité, l'association accueille 10 participants par session d'activités.

## — École d'excellence Prépa EMC2

La Prépa EMC2 s'est donné pour mission d'offrir à de jeunes élèves brillants qui aspirent à une formation scientifique, une formation d'excellence leur permettant de préparer les concours aux grandes écoles. L'association veut donner l'accès à l'excellence scientifique à des jeunes -notamment ceux pouvant rencontrer des obstacles à cet accès.

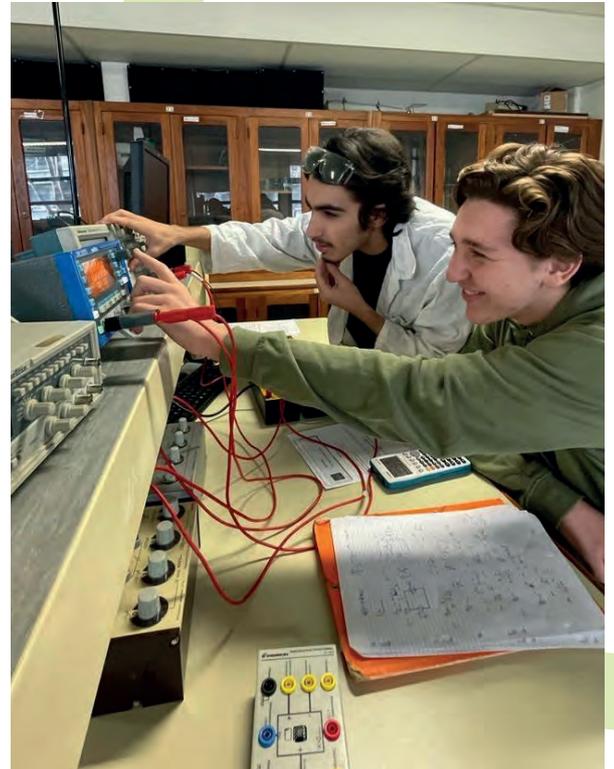
Sur l'année 2022/2023, la classe math sup (filière MPSI) accueillait 18 élèves. La classe de math spé (filière MP/MP\*) accueillait quant à elle 23 élèves issus de différents établissements.

La prépa bénéficie d'une équipe pédagogique de très haut niveau, exerçant ou ayant exercé à titre principal dans les plus grands lycées parisiens (Condorcet, Jacques Decour, Louis Le Grand, l'École alsacienne, etc.).

Le bilan de la prépa, cette année, est très positif. Un élève a été admis à l'école Polytechnique. Les 10 élèves de MP\* ont réussi au moins une école du concours commun des Mines-Ponts, et pour la première fois, un élève a intégré les Ponts et une autre l'Ensta.

Une élève a, à la fois, été admise à Centrale Supélec (Centrale Paris) et aux Mines de Paris.

Plusieurs élèves ont choisi de grandes écoles d'ingénieur de Province, mines de Nancy ou de Saint Étienne, Centrale Lille ou Centrale Marseille. Le magazine l'étudiant a classé cette année, la prépa en 15<sup>e</sup> position sur 144 prépas de MP/MP\* en France.



Prépa EMC2



## — ORT France : Court métrage

L'ORT France a réalisé un court métrage sur son histoire afin de faire connaître cette grande institution juive souvent méconnue en dépit de sa longévité.

Fondée en 1921, ORT France est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique depuis 1961. Institution juive d'éducation et de formation, ORT France a joué un rôle essentiel après la Seconde Guerre mondiale auprès des populations rescapées en France et à l'étranger.

ORT France est aujourd'hui présent dans 7 villes (Choisy-Le-Roi, Lyon, Marseille, Montreuil, Strasbourg, Toulouse, Villiers-Le-Bel). Ses écoles forment chaque année 3 400 élèves et étudiants et dispensent plus de 330 000 heures de formation continue.

## — Hôpitaux de Paris

Depuis trois ans, la Fondation du Judaïsme Français est partenaire de la Fondation des Hôpitaux dans son opération « pièces jaunes ».

La Fondation du Judaïsme Français, s'est en 2023, concentrée sur le service d'hémato-onco-immunologique pédiatrique du CHU de Nice qui assure le diagnostic, le traitement et le suivi des cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Ce service compte 2 000 séjours par an pour une durée moyenne de séjour de 5 à 6 jours. La Fondation des Hôpitaux souhaite aménager un hall d'accueil des 4 unités d'oncohématologie pédiatrique en créant un espace sportif partagé.

L'ensemble des activités est encadré par un professionnel diplômé et s'intègre dans la prise en charge globale des soins dont bénéficie l'enfant ou l'adolescent.

## En Région

### — Beziers - l'Association Mémoire Juive de Béziers

**L'action phare de l'Association Mémoire Juive de Béziers est de développer le musée juif de Béziers.**

Ce musée ouvert en 2021 est le seul musée juif de l'Occitanie. Il est répertorié au guide culturel des juifs d'Europe.

On y retrouve, dans un espace, l'histoire des juifs de Béziers depuis la période romaine et dans un autre, consacré à l'art juif, une histoire plus contemporaine.

Le musée offre un éclairage particulier sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à Béziers

Il propose également un focus sur l'histoire des juifs d'Ukraine.

L'Association Mémoire Juive de Béziers se mobilise également contre les discriminations.

Cette action s'articule autour d'un espace pédagogique spécialement dédié s'adressant notamment, aux jeunes des établissements de Béziers et à leurs enseignants.

Située dans l'une des salles de l'Hôtel Cassagne, l'aire pédagogique offre un équipement multimédia et un centre de ressources qui avec les visites du musée profitent à environ 1700 élèves et enseignants.

## Musée Juif de Béziers



Chercheurs de l'Université Bar Ilan de Tel-Aviv en visite guidée au musée de Béziers

### — Aix-en-Provence - Centre Jassuda Bedarride - Zadig TV

**Zadig.tv a été lancé en juin 2021, en accès libre sur les réseaux sociaux.** Cette chaîne propose des portraits de personnalités « 5 min avec... » totalisant 132 000 vues sur le réseau social Facebook.

En 2023, un film d'animation a été lancé sur les figures emblématiques de la culture juive dans la rubrique « **Mythes et Légendes** ». Le Golem a été choisi.

De février à décembre 2023, trois épisodes ont été diffusés sur Facebook et qui ont attiré plus de 90 000 vues.

## — Metz - Journées européennes de la culture juive - 3 septembre au 30 novembre 2023

L'Association Journées Européennes de la Culture Juive œuvre pendant près de trois mois à l'organisation de spectacles, d'expositions, de conférences, d'animations et de visites afin de partager avec le plus grand nombre l'héritage commun des cultures juives. Le thème retenu pour 2023 était « la mémoire ».

**Deux projets ont été initiés pendant ces journées :**

- La réfection de la salle Judaïca du Musée de la Cour d'Or à Metz. Près de 16 000 visiteurs ont été accueillis.

Des animations ont été organisées en vue de la connaissance du judaïsme et afin de lutter contre l'antisémitisme.

- Un spectacle théâtral dans les lycées et les médiathèques de la pièce « j'ai découvert la haine le jour de mes dix ans », d'après « Ô vous, frères humains », d'Albert Cohen.

Ce spectacle, présenté au festival d'Avignon par la Compagnie Personae, a été conçu comme une véritable arme contre la haine et les discriminations.

Le spectacle a été vu par plus de 520 personnes, dont 370 élèves.



Abnousse Shalmani, journaliste, réalisatrice et écrivaine française, et Michèle Bensoussan, Présidente du CCJ Simone Veil

## — Montpellier - Colloque : « la liberté d'expression, nouvel alibi de l'antisémitisme » Association Centre Culturel Juif Simone Veil - 5 février 2023

Depuis cinq ans, le Centre Culturel Juif Simone Veil de Montpellier organise un colloque ayant pour ambition d'animer le débat politique et culturel et qui s'inscrit dans une politique de lutte contre l'antisémitisme.

Le thème de la 5<sup>e</sup> édition était : « la liberté d'expression : nouvel alibi de l'antisémitisme ».

Manuel Valls était l'invité d'honneur de l'événement.



# Les fondations abritées

Les actions menées par les fondations abritées et les aides financières octroyées en 2023 représentent un total de **21 895 319 €**.

Elles couvrent l'ensemble des champs d'action de la Fondation du Judaïsme Français en conformité avec son objet et ses statuts.

Les aides financières versées en France s'élèvent à **19 167 547 €**.

Les actions menées à l'étranger représentent **2 727 772 €**.

On peut noter une augmentation globale de **3 002 150 €** d'aides financières accordées par rapport à l'année 2022 qui s'élevaient à **18 893 169 €**.

# 1 Les chiffres à retenir pour les fondations abritées en 2023

La Fondation du Judaïsme Français abritait au 31 décembre 2023, 86 fondations dites « sous égide » ou « abritées » distribuant un total de 21 895 319 € d'aides financières en progression de plus de 3 000 000 € par rapport à 2022.

C'est dans le domaine **social et humanitaire** que s'est plus significativement exprimée la générosité des fondations abritées totalisant\* **44 % de l'ensemble des aides financières** accordées par les fondations abritées.

**Éducation et Culture** constituent l'autre moitié des aides accordées, représentant respectivement 28 % et 25 % du total.

La **recherche scientifique** constitue **3 % des aides**.

\* Ces pourcentages sont approximatifs. Une fondation pouvant couvrir deux domaines d'activités.

# 2 La vie des fondations abritées Création & Clôtures

**Une fondation abritée passe par plusieurs étapes de vie : son projet, sa création, ses actions et sa clôture.**

L'année 2023 a été marquée par quelques créations dont les objectifs sont tout à la fois ambitieux et audacieux et par des clôtures de fondations abritées, arrivées à la fin de leur mission.

## - Créations

En 2023, 7 fondations ont été créées.

4 d'entre elles (Famille Brami, fondation Sutton, fondation Tordjman, Famille Harroch) l'ont été par un nouveau profil de fondateurs, ceux que les médias appellent : les « **phil'entrepreneurs** ».

Il s'agit de startupper pour la plupart, désireux de s'impliquer dans le monde associatif en ayant une idée très précise de leur champ d'intervention au service de l'intérêt général.

## — Fondation Famille Brami

**La fondation Famille Brami a pour objet d'apporter son soutien et son aide matérielle à des projets socio-éducatifs.**

Déjà très active, cette fondation a, en 2023, apporté son soutien financier à des programmes éducatifs comme l'école primaire du **Groupe Alef**.

Elle a également soutenu des projets sociaux, à travers l'**association Action Sociale Mazone**, à Paris et à Marseille, pour leur travail à destination des familles les plus démunies.

## — Fondation Sutton

**La fondation Sutton a pour objet de réaliser, d'initier et d'apporter son soutien et son aide matérielle à des projets socio-éducatifs.**

En 2023, elle a participé à de nombreux programmes, comme celui de la prépa EMC2.

La **fondation Sutton**, très attachée à l'éducation, participe également à la création d'une école maternelle à Boulogne-Billancourt, « **Les jardins d'Esther** » qui pourra accueillir 150 enfants.

## — Fondation Tordjman

**La fondation Tordjman a pour objet de réaliser, initier et apporter son soutien et son aide matérielle à des projets socio-éducatifs.**

Cette fondation a également apporté son aide au **groupe scolaire Alef**.

## — **Fondation Famille Harroch**

**L'objet de la fondation Famille Harroch est de contribuer à des programmes éducatifs et sociaux à destination de la jeunesse.**

Cette fondation veut permettre l'accès à des parcours académiques à des jeunes issus de familles défavorisées ; encourager l'initiative entrepreneuriale ; participer à la lutte contre toute forme de discrimination ; perpétuer la mémoire de la Shoah et encourager les échanges intergénérationnels.

Ainsi la fondation Famille Harroch a participé au programme **Horizon enfance**, de l'**Association Fonds Social Juif Unifié (FSJU)**, dispositif d'intervention en école pour favoriser la prévention et la détection de risques médico-psychosociaux, en particulier auprès des populations défavorisées.

Outre, les actions sociales, la fondation Famille Harroch est également impliquée dans une action en faveur du scoutisme, participant au **100<sup>e</sup> anniversaire des Éclaireurs Eclaireuses Israélites de France**.

## — **Fondation Tikoun Olam - la réparation du monde**

**La fondation Tikoun Olam - la réparation du monde a pour objet d'initier et soutenir des programmes d'aide humanitaire et médicale à destination de victimes de catastrophes naturelles, ou de réfugiés de pays en guerre.**

Son objet inclut également l'initiation et la formation aux gestes de premiers secours.

Après les attaques terroristes du 7 octobre 2023 en Israël, la fondation Tikoun Olam - la réparation du monde, s'est mobilisée et a mené des actions à caractère humanitaire à destination des populations israéliennes, cibles et victimes de faits de guerre, en collaboration avec l'**Association atzalah YS - Whitout Borders (R.A.)**.

## — **Fondation Lev Latet**

**L'objet de la fondation Lev Latet est de soutenir des actions concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique français en France et à l'étranger.**

Ces actions contribuent, notamment, à la diffusion du théâtre, de la littérature et du cinéma français, de la musique et de l'art appartenant au patrimoine culturel français.

## — Fondation Liliane et Fauzi Mahresi

La fondation Liliane et Fauzi Mahresi, créée par dispositions testamentaires de Madame Aziza Lisette Liliane Mimouni et dont l'objet est de soutenir des associations œuvrant pour les enfants défavorisés, de toutes confessions.

## — Clôtures

**Les fondateurs de cinq de nos fondations abritées ont, quant à eux, décidé de clôturer leur fondation. En effet, leurs fondations avaient selon leurs vœux rempli leur mission initiale.**

C'est le cas des fondations Ganenou, Lucette Guedj, Ezra L'Yaacov, Max et Blanche Rapaport et Simone et Raymond Pragier.

Concernant cette dernière, la Fondation du Judaïsme Français tient à rendre un hommage particulier à Simone et Raymond Pragier qui nous ont quittés.

Tout au long de leur vie, ils ont œuvré pour l'enfance défavorisée et mené des actions en Israël avec la Maison des Coteaux de Jérusalem.

Cette institution reconnue à l'international accueille une centaine de filles et de garçons âgés de 7 à 18 ans en détresse physique et morale.

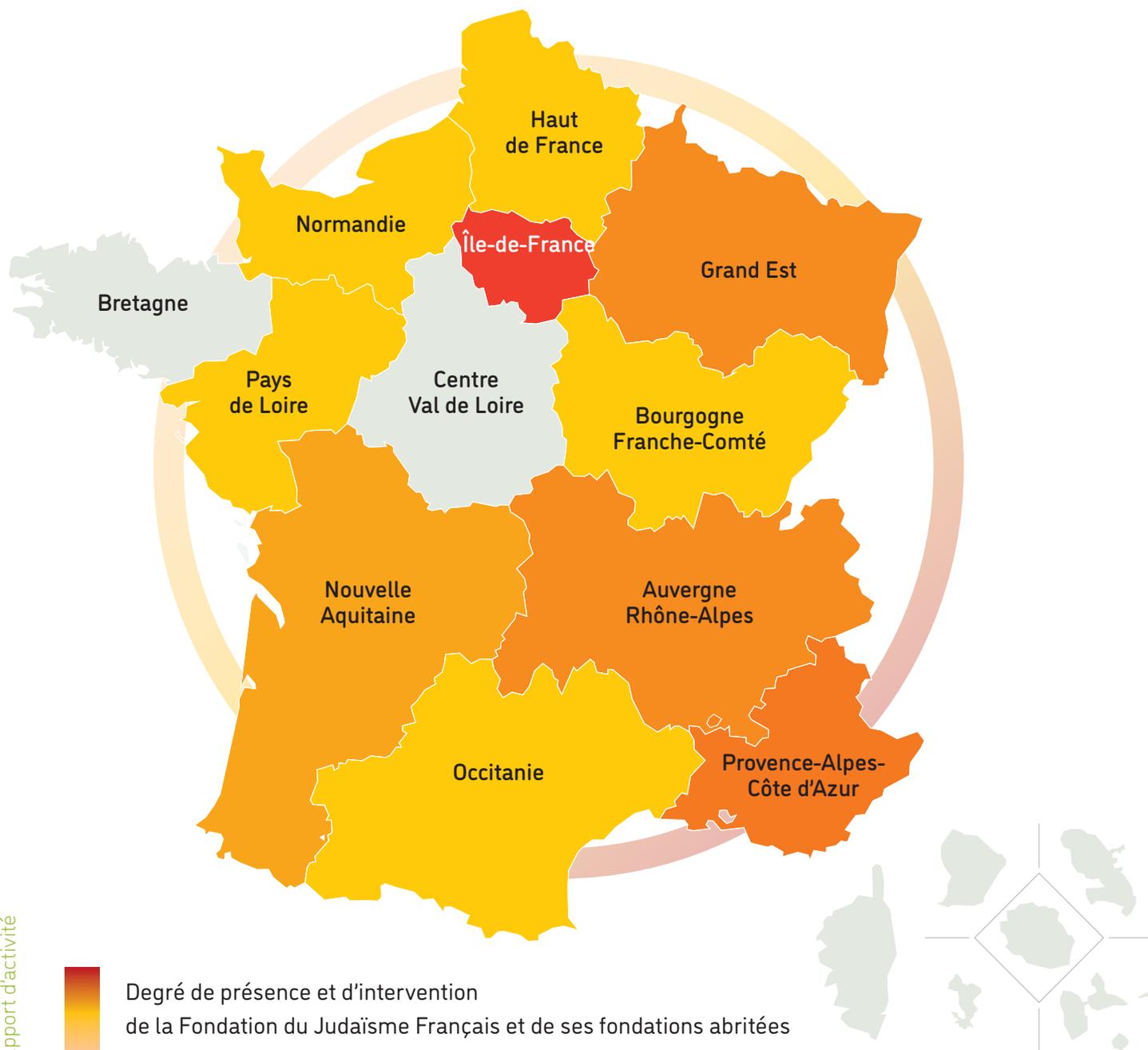
Parmi ces enfants, certains n'ont plus aucune famille pour les accueillir. Extrêmement fragiles et perturbés par leur vécu, ils ne peuvent être confiés, même temporairement, à une famille d'accueil.

Cette Maison participe ainsi au travail humanitaire de « sauvetage » de ces enfants en mettant tout en œuvre pour leur donner les éléments fondamentaux d'éducation indispensables à leur insertion sociale.

La Fondation du Judaïsme Français remercie très chaleureusement l'ensemble de ces fondateurs et salue le travail et les actions qu'ils ont pu mener tout au long de la durée de vie de leur fondation abritée.

## — La Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées agissent en région ●

La Fondation du Judaïsme Français et ses fondations abritées interviennent dans toute la France, à l'exception des DOM-TOM, à travers les différentes actions soutenues tous champs confondus.



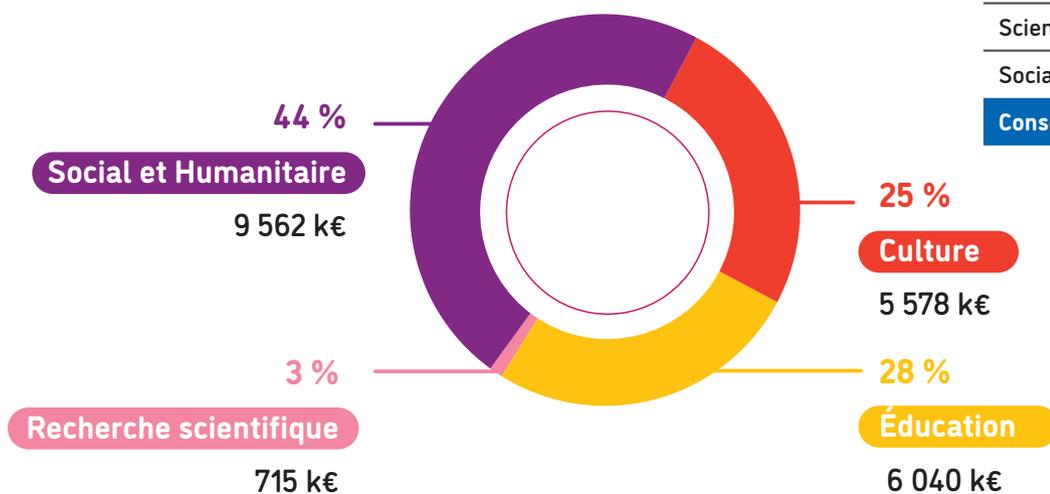
# Les aides financières des fondations abritées

Les fondations abritées ont aidé 132 associations.

18 actions à l'étranger ont été menées par les fondations abritées de la Fondation du Judaïsme Français.

Les 218 actions conduites et/ou aides versées par les fondations abritées ne sont bien évidemment pas citées, quelques-unes sont données à titre exemple.

Répartition des aides financières accordées par les fondations abritées en 2023



Catégorie	Montant
Culture	5 578 265 €
Éducation	6 040 386 €
Sciences	715 000 €
Social	9 561 668 €
Consolidés	21 895 319 €

# 1 Culture

Les projets culturels réalisés en 2023 furent innovants et à fort impact.

Cette année encore, l'ensemble des fondations abritées par la Fondation du Judaïsme Français a œuvré dans ce domaine en participant notamment à des projets patrimoniaux, musicaux, théâtraux ou encore historiques.

## — Fondations Feldstein et CIL LEBEL / Le musée de l'Armée

Situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée est à la fois musée d'histoire, de beaux-arts, de sciences et techniques.

L'institution créée en 1905 conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde, de l'âge du bronze au XXI<sup>e</sup> siècle.

Avec 1,2 million de visiteurs annuels, le musée de l'Armée est l'un des musées parisiens les plus fréquentés.

Deux fondations abritées par la Fondation du Judaïsme Français, les fondations Feldstein et Cil Lebel ont créé un partenariat avec le musée de l'Armée, contribuant à l'édition de l'ouvrage « Léon Herschtritt\* (1936 - 2020), jamais deux fois le même regard ».

De la guerre d'Algérie à la construction du mur de Berlin, de l'Afrique aux visites régionales du Président Charles de Gaulle, cet ouvrage retrace l'œuvre photographique de Léon Herschtritt de 1958 à 1970.



Secteur frontalier entre Mitte et Wedding. « Sur le toit », couple saluant, depuis la Bergstrasse, par-delà le Mur longeant la Bernauer Strasse, côté Ouest (secteur français) © musée de l'Armée

\*Léon Herschtritt est un photographe français, juif, humaniste, lauréat du prix Niépce en 1960.



Lundi 6 novembre 2023, inauguration de l'édition de l'ouvrage « Léon Herschtritt (1936-2020), jamais deux fois le même regard » (7 novembre 2023 - 21 avril 2024)  
© musée de l'Armée

## — Fondation Albert et Elba Cuenca / Espace culturel Emile et Isaac Pereire

La fondation Albert et Elba Cuenca a soutenu l'Association Espace Culturel Emile et Isaac Pereire dans son projet d'espace culturel.

Il s'agit de la construction d'un bâtiment neuf de 210 m<sup>2</sup> entièrement dédié à la culture juive sur le Bassin d'Arcachon où la demande d'activités culturelles est réelle.

Ce nouveau lieu aura une capacité d'accueil de 90 personnes.

## — Fondation Kinamon / Festival DroM'n Klez 2023



Les Marx Sisters

Festival

La fondation Kinamon sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français est très active dans le domaine de la culture.

Cette année, elle a participé à la 3<sup>e</sup> édition du festival annuel drômois **DroM'n Klez** qui a pour objectif la diffusion de la musique klezmer et plus largement de la culture ashkénaze à travers de multiples expériences : le yiddish bien sûr, mais aussi la danse, la cuisine, les rencontres avec des artistes, des auteurs ou encore des historiens.

Ce festival a lieu à Dieulefit, ce qui n'a rien d'anodin lorsqu'on sait l'histoire de résistance de cette ville qui abrita de nombreux Justes.

**DroM'n Klez** accueille chaque année environ 600 festivaliers.

## — Fondation Kinamon / Instruments partagés

**Instruments partagés** est une association basée dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Elle collecte des instruments de musique pour les prêter à des jeunes qui désirent apprendre à jouer d'un instrument, mais dont les familles n'ont pas les moyens d'acheter ou de louer ces instruments.

Cette action concerne des jeunes âgés entre 7 et 16 ans, habitant dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris et inscrits dans des structures d'apprentissage - type association, centres d'animation, conservatoires, etc.

Pour le moment, cette initiative profite à une dizaine d'enfants.

Instruments





Edouard  
Vuillard



Acquisition du tableau "Madame Jeanne Bloch et ses enfants"

## — Fondations Feldstein et Odette et Szlama Warszawski-Varsaux / mahJ

**Les fondations Feldstein et Odette et Szlama Warszawski-Varsaux ont toutes les deux soutenu les actions culturelles du musée d'histoire du Judaïsme (mahJ).**

La fondation Feldstein a, en 2023, participé à l'acquisition d'une peinture d'Edouard Vuillard (1868-1940), « **Madame Jeanne Bloch et ses enfants** », une occasion exceptionnelle pour le musée d'enrichir sa collection d'autant que cette acquisition permet au mahJ d'évoquer un moment central de l'histoire juive française, avant la désillusion suscitée par le « statut des juifs » d'octobre 1940.

Edouard Vuillard qui fréquenta Marcel Proust a peint cette œuvre à l'âge de 50 ans. Cette acquisition a rejoint le musée en juin 2023.

La fondation Odette et Szlama Warszawski-Varsaux, a, aux côtés de la Fondation du Judaïsme Français, participé à l'exposition : « **Tu te souviendras de moi. Paroles et dessins des enfants d'Izieu** ».

Cette exposition qui occupe un espace de 150 m<sup>2</sup> et qui est accompagnée de plusieurs dispositifs audiovisuels est organisée en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, dépositaire des archives de Sabine Zlatin, et de la Maison d'Izieu - mémorial des enfants juifs exterminés.

## — Fondation Moses Mendelssohn / JEM01

**La fondation Moses Mendelssohn continue de soutenir les actions de l'association culturelle JEM01.**

Cette année, JEM01 a fait réaliser par le Studio Milim, une série de podcasts en 10 épisodes sur l'attentat de la rue Copernic qui, en 1980 a coûté la vie à 4 personnes.

Cet attentat, 43 ans après les faits, a fait l'objet d'un marathon judiciaire en 2023, condamnant l'unique accusé Hassan Diab, à la prison à perpétuité.

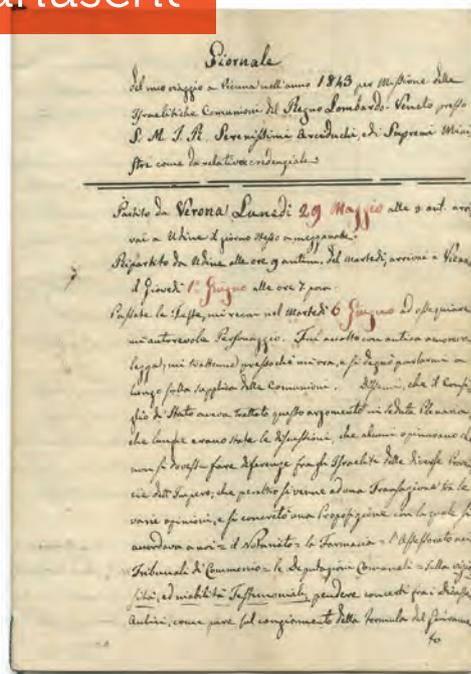
## Podcast



À travers une série d'interviews, des témoins apportent leur vision et leurs souvenirs permettant de sauvegarder la mémoire de cet évènement et de rendre publics les témoignages clés du procès 2023.

L'ensemble des épisodes a été diffusé à partir d'octobre 2023 sur les plateformes Spotify et Apple podcast.

## Manuscrit



Extrait du journal d'une délégation des juifs de Lombardo-Vénétie à Vienne (1843)

## Fondation pour une Histoire Juive Universelle (FHJU) / Acquisitions documents

Cette fondation abritée par la Fondation du Judaïsme Français a pour but de collecter et de mettre à disposition du public, via un site internet, tous documents sur l'histoire des Juifs, des communautés juives, du fait juif, de la pensée juive, partout dans le monde.

Ces documents proviennent de diverses sources. Les archives familiales sont privilégiées (des lettres, des photographies, des carnets intimes, etc.), ainsi que les archives administratives.

La fondation FHJU réunit également des documents de la sphère publique : édits, règlements, statuts qui régissent la vie des Juifs ou encore des textes engagés.

En 2023, la fondation a acquis plusieurs manuscrits de première importance :

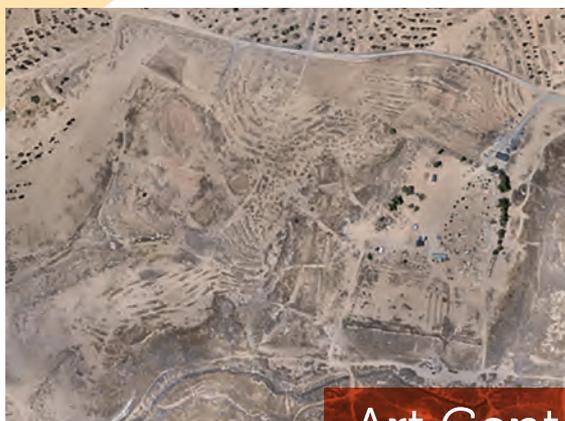
- 1° Le journal de bord d'un passager de l'Exodus. Écrit en yiddish, ce document exceptionnel relate jour après jour les principaux événements survenus à bord, depuis l'embarquement clandestin à Sète jusqu'à l'arraisonnement du bateau par les anglais.
- 2° Le Journal d'une délégation des juifs de Lombardo-Vénétie à Vienne (1843)  
La délégation est partie négocier avec Metternich une amélioration du statut des juifs de la Province (29 mai/18 juillet 1843). Ce document très détaillé fournit des indications intéressantes sur les revendications politiques des communautés juives peu de temps avant la Révolution de 1848.
- 3° Une lettre du Rabbin Yom Tov Tzahalon concernant le faux Messie (Jérusalem, 1672). Cette lettre à la communauté juive d'Ancône est un appel à la lutte contre le sabbataïsme. Elle témoigne de la dureté du débat qui au 17<sup>e</sup> siècle, a divisé le judaïsme sur cette question.

## — Pluriel Fondation pour l'Art Contemporain / Fonds d'acquisition et de recherche Artis - Société des amis du Musée national d'art moderne (Centre Pompidou)

Chaque année, Pluriel fondation pour l'Art Contemporain soutient la Société des amis du Musée national d'art moderne qui possède un fonds, Artis, dédié à l'acquisition d'œuvres d'artistes et à différentes initiatives de recherche (symposiums, interviews d'artistes, podcasts, etc.)

Pluriel fondation pour l'Art contemporain a ainsi soutenu les acquisitions d'œuvres des artistes Miki Kratsman et Joshau Neustein.

Kratsman - Anti mapping

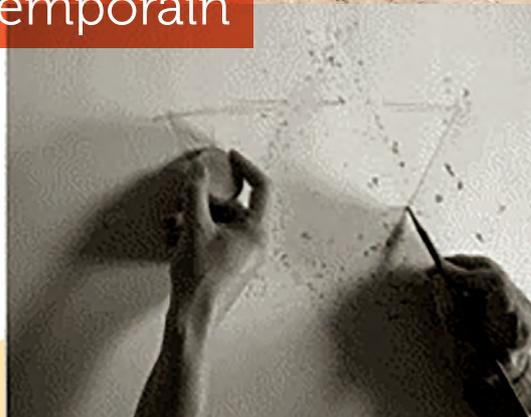


Kratsman - Bédouin



### Art Contemporain

Ce soutien financier concourt  
à l'enrichissement et au  
développement de la visibilité des  
collections du Musée national d'art  
moderne - Centre Pompidou.



Neustein - Erasure

## 2 Social

Ce domaine est celui qui chaque année est principalement aidé. La baisse du pouvoir d'achat due à l'inflation fragilise, en effet, plus encore les populations déjà en situation précaire. Afin de lutter contre l'exclusion sociale, les aides financières sont pour beaucoup, versées à des associations dont l'objet est de venir en aide à des familles nécessiteuses.



Tikva  
Carte

### Fondation Anne-Marie et Philippe Benech / Action Sociale Juive (ASJ)

Chaque année, la fondation Anne-Marie et Philippe Benech soutient l'association strasbourgeoise, Action Sociale Juive (ASJ).

L'objectif principal de cette association est de venir en aide aux familles en grande difficulté.

Ces aides concernent à la fois l'alimentaire via la livraison de colis, mais aussi le matériel, comme l'achat d'électroménager.

Chaque famille demanderesse remplit un dossier de demande d'aide, qui est analysé par la Commission sociale de l'ASJ, avant, en cas d'acceptation, une rencontre de visu. L'ASJ a ainsi mis en place « la tikva carte » permettant aux familles dans le besoin de pouvoir faire normalement leurs courses dans des supermarchés partenaires.

Souvent les difficultés financières s'accompagnent de problèmes familiaux et éducatifs. L'ASJ assure également, dans la mesure du possible, un accompagnement social et psychologique des familles en difficulté.

### Fondation Au Cœur des Enfants / Association Lev Layeled

La fondation Au Cœur des Enfants soutient l'Association Lev Layeled qui apporte à travers ses actions socioculturelles une assistance morale en faveur d'enfants placés.

Ces activités - fêtes, week-ends, découvertes, etc. - favorisent le développement social et émotionnel des enfants. Ils peuvent ainsi partager des moments de convivialité et (re)établir des liens sociaux.

L'Association Lev Layeled prend en charge plus de 500 enfants.



## — Fondation FSJU / CASI

**La fondation FSJU poursuit son aide aux différents CASI à travers différentes régions : Marseille, Toulouse, Nice-Côte d'Azur.**

Le **CASIM** est l'association sociale de référence de la communauté juive de Marseille-Provence. Répondant à des missions d'intérêt général, elle œuvre auprès des plus démunis, des personnes fragilisées ou en perte d'autonomie à travers différents services spécialisés.

Le CASIM propose un service social d'accompagnement aux familles en offrant : accompagnement sur mesure des bénéficiaires du RSA, aides alimentaires d'urgence, accompagnement social à l'emploi, aide au logement.

Ce service anime une boutique sociale proposant des produits alimentaires et de premières nécessités. Il a également mis en place **une plateforme géronto-sociale AMEA**, d'écoute, d'information et d'orientation au service des personnes âgées et de leur famille et ce afin de contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie.

Le **CASIT** est une importante association qui œuvre auprès des populations plus fragiles à Toulouse et dans tout le Grand Sud-Ouest, à travers un service social et une épicerie solidaire. Cette association s'est fixée plusieurs missions, qu'il s'agisse de l'aide sociale aux personnes nécessiteuses, aux personnes âgées ou encore aux étudiants ; de l'aide à l'enfance en proposant notamment des soutiens à la scolarité, aux vacances, mais aussi des assistances d'ordre psychologique ou encore de l'aide administrative en accompagnant les familles en difficulté dans la gestion de leur budget, de leur démarche administrative ou encore dans le montage et suivi de dossier de surendettement.

Le **CASIN** est le service social professionnel de référence de la communauté de Nice Côte-d'Azur. Cette structure permet aux plus démunis d'être accompagnés. Ainsi les priorités du CASIN sont, pour ces familles, de retrouver un équilibre social, de pallier les urgences, de soutenir les difficultés de la vie et de lutter contre l'isolement.

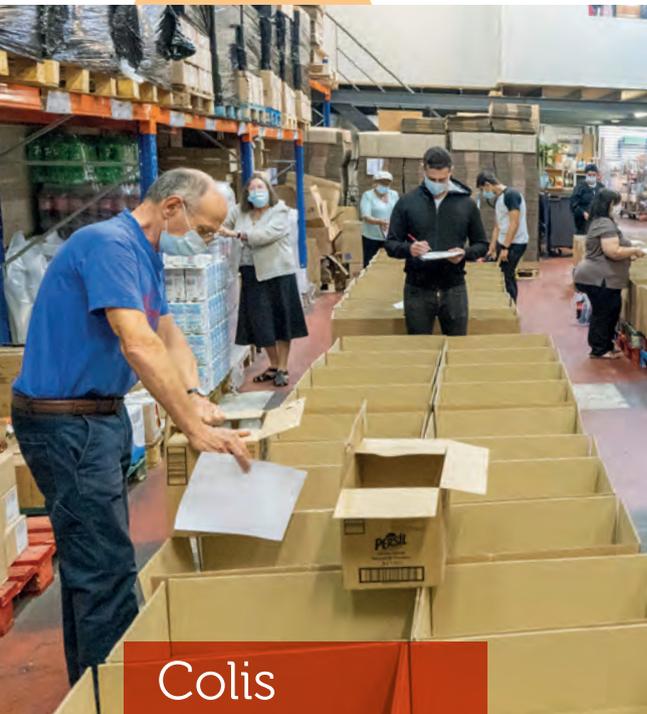
## — Fondation OSE-MES / Service social au centre de santé Elio Habib

**Ce service social mis en place par l'Association OSE permet d'accueillir des personnes en difficulté qui ont diverses demandes liées à leur situation familiale, leur âge et/ou leurs problèmes de santé.**

Le **centre de santé Elio Habib** propose d'accompagner ces personnes dans leurs différentes démarches (orientation, protections, tutelles), de les aider au financement de soins coûteux (prothèses dentaires ou auditives), de les orienter vers un suivi médical adapté. Le centre propose également de l'aide à la personne.

En 2023, environ 1600 situations ont été étudiées, suivies et pour la plupart résolues.

## — Fondation Richesse et Pauvreté : le lien / Association Action Sociale Mazonne



Colis  
alimentaires

Chaque année la fondation Richesse et Pauvreté : le lien œuvre pour les personnes vulnérables en aidant notamment l'Association Action Sociale Mazonne.

Cette association créée en 1996 est la seule association d'aide alimentaire cachet en France et disposant du label « association alimentaire » délivré par la Direction Régionale de l'Alimentation d'Île-de-France (DRIAAF). Plus de 1 150 personnes sont concernées chaque année par ce programme d'aide.

Dans le cadre de son activité d'aide alimentaire, l'Association Action Sociale Mazonne est confrontée à des demandes croissantes de familles en grande difficulté, nombreuses, et/ou monoparentales qui nécessitent une aide d'urgence puis une assistance à plus ou moins long terme selon les cas.

Le projet de l'association consiste principalement à distribuer des colis alimentaires et hygiène récurrents et personnalisés selon les situations de chacun.

## — Fondation Yismah Moshé/ Association Little Dream

La fondation Yismah Moshé vient en aide à l'enfance défavorisée.

Elle a choisi pour ce faire d'aider l'Association Little Dream dont l'objet est de permettre à plus de 200 enfants de pouvoir partir en colonie de vacances avec notamment le groupe des EEIF et le DEJJ de Nice.

Pour les enfants concernés, souvent fragiles, ces séjours sont particulièrement bénéfiques. Ils représentent une source de chaleur et d'amitié.

Colos solidaires



# 3 Humanitaire

Alors que se poursuivait la guerre en Ukraine qui demeure au moment où nous écrivons, les attaques sur le sol israélien des terroristes islamistes du Hamas, le carnage commis de sang-froid par ces membres, les viols, les mutilations ont horrifié le monde.

Dès le lendemain de ces attaques d'une violence inouïe, des fondateurs se sont mobilisés afin de mener des actions de solidarité pour fait de guerre, envers les populations civiles en Israël qui ont dû quitter leur domicile et être provisoirement relogées.

Des milliers d'israéliens à travers le pays dont des enfants souffrant pour beaucoup de troubles traumatiques ont été déplacés soit parce que leurs maisons ont été totalement dévastées par les attaques, soit parce qu'ils subissaient des bombardements incessants au Sud et au Nord.



Matériel  
médical



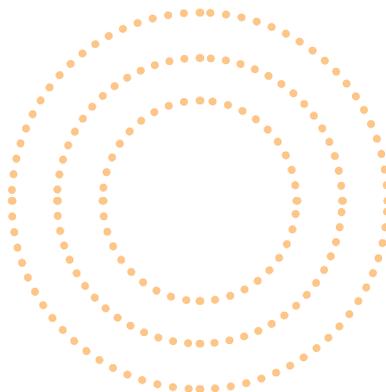
Matériel de réadaptation pour blessés de guerre et lit médicalisé

## — Fondation FAST / Hôpital Tel Hashomer

La fondation FAST a souhaité mener des actions avec l'Hôpital Tel Hashomer afin de faire face aux faits de guerre que subit le pays.

L'hôpital a pour mission de tripler les lits de réanimation et de réhabilitation.

Afin de pouvoir mettre en place ces unités, l'hôpital a eu besoin, en urgence, de matériel médical, notamment des appareils d'échographie, des chariots de soins infirmiers avec ordinateurs, fournis par la fondation FAST.



## — Parcours de vie - Wizo / Wizo World

**La Wizo World accueille chaque jour 14 500 enfants, âgés de 3 mois à 3 ans, dans ses 183 crèches du Nord au Sud d'Israël.**

Depuis les attaques du 7 octobre, il a été décidé avec la fondation **Parcours de vie - Wizo** de renforcer la sécurité dans ces crèches, plus particulièrement dans la crèche de Holon, située à 65 km de Gaza.

En effet, un deuxième abri anti-missile est nécessaire, car l'abri initial se situant au sous-sol, ne laisse pas le temps aux puéricultrices de descendre l'ensemble des enfants dans un temps imparti par les sirènes.

Ce deuxième abri construit au même niveau que la crèche et non en sous-sol permet ainsi au personnel et aux enfants d'y accéder plus facilement et plus rapidement au vu des nombreuses attaques auxquelles fait face la ville de Holon.

## — Fondations Nicole Chouraqui, et Denise, Victor et Claude Moreno / Association FSJU en partenariat avec l'Association Latet (ONG israélienne)

**Les fondations abritées, Nicole Chouraqui et Denise, Victor et Claude Moreno ont soutenu l'Association du Fonds Social Juif Unifié.**

Cette dernière a créé des partenariats avec l'**Association Latet**, première banque alimentaire du pays, ainsi qu'avec les localités du Sud, comme le Kibboutz Kerem Shalom, qui a été l'un des premiers touchés par l'attaque sanglante du 7 octobre 2023.

**Les fondations abritées se sont donc mobilisées** auprès du FSJU et de ses partenaires afin de mener plusieurs actions :

- **Évacuer les populations situées dans les localités entourant Gaza** afin de les reloger dans le Nord et Eilat avec un soutien psychologique et physique ;
- **Distribuer des paniers alimentaires, des produits d'hygiène et du matériel médical** à ces familles déplacées et aux personnes âgées ;
- **Porter assistance aux familles contraintes de rester dans les abris anti-missiles** avec nourriture et produits de première nécessité (notamment dans la ville de Sdérot).

## — Fondation Tikun Olam - la réparation du monde / Association Hatzalah YS - Whitout borders (R.A.)

Cette association a pour objet de créer et diriger un ensemble de bénévoles dans les domaines du sauvetage et de la médecine d'urgence.

Elle apporte, notamment, son assistance aux victimes du terrorisme. La fondation Tikun Olam s'est donc rapprochée de l'association Hatzalah YS - Whitout Borders (R.A.), dont le travail est reconnu localement, afin de définir ensemble les actions d'urgence à mener en Israël pour venir en aide aux populations cibles d'attaques et de tirs de missiles.



Plusieurs axes opérationnels ont été définis par la fondation Tikun Olam - la réparation du monde, en collaboration avec l'association Hatzalah YS - Whitout Borders (R.A.) comme la création d'un centre de crise dans la ville israélienne de Sderot afin de coordonner les secours ; l'acquisition par l'association Hatzalah YS - Whitout Borders (R.A.) de matériel médical à destination des secouristes : 300 pansements et 1 000 garrots hémostatiques, 150 trousse de secours, le soutien aux personnes âgées confinées : courses et livraison de médicaments.

## 4 Éducation & Bourses

— ● nombreuses fondations abritées ont souhaité aider des élèves et/ou des étudiants dans leur parcours scolaire et universitaire.

Elles l'ont fait en octroyant des bourses scolaires - qui ont notamment permis la prise en charge des frais de scolarité et de cantine des élèves issus des familles défavorisées - mais aussi des bourses universitaires et/ou doctorales. Les soutiens ont également été destinés aux écoles pour l'achat d'équipements et pour le renforcement des mesures de sécurité.



Sécurité

### — Fondation Hannia / École Chné Or

Aujourd'hui plus que jamais les écoles doivent pouvoir renforcer leur sécurité.

C'est le constat de l'école Chné Or, située à Aubervilliers qui s'est fixée pour objectif de refaire tous les SAS de sécurité.

Urgemment, des travaux ont été entrepris permettant ainsi la sécurisation du site. Des caméras de surveillance ont été installées aux alentours de l'école rassurant ainsi les familles et permettant aux enfants de pouvoir pénétrer dans les lieux en toute sécurité.

### — Fondation Hannia / Ecole Beth Rivka

Les Institutions Beth Rivka se distinguent par leur détermination à accueillir toutes les familles qui souhaitent scolariser leurs enfants en leur sein et plus particulièrement dans le secteur « Nechama » qui scolarise en ULIS les élèves qui ont des besoins spécifiques.

Cet accueil n'est pas toujours accessible aux familles en difficulté financière. La fondation Hannia soutient les Institutions Beth Rivka dans cette juste cause, en permettant à ces enfants d'avoir accès à cette structure spécialisée sans que leurs parents aient à se soucier de l'aspect financier.

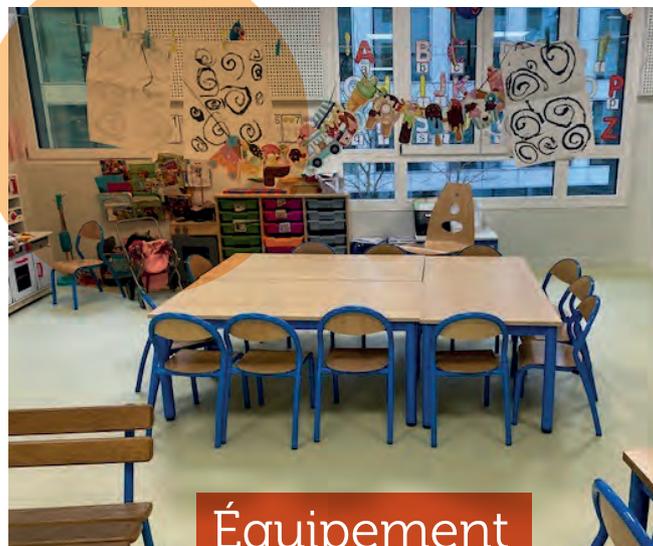
Ainsi la fondation Hannia participe aux frais d'écolage de ces élèves ainsi qu'à l'installation dans les classes de tableaux numériques, beaucoup plus ludiques et intuitifs pour l'ensemble des élèves du secteur Nechama.



## — Fondation Aide à l'Enfance / École Gan Alef

Après avoir entrepris des travaux importants pour la création de l'école maternelle Gan Alef, la fondation Aide à l'Enfance a souhaité contribuer à son équipement mobilier permettant l'acquisition de mobilier plus innovant, comme la mise en place de tableaux numériques.

L'école maternelle Gan Alef accueille environ 180 enfants allant de la Petite Section à la Grande Section de maternelle. Elle est composée de sept classes et possède un contrat d'association avec l'État.



Équipement



## — Fondation Moses Mendelssohn / École Juive Moderne (EJM)

L'École Juive Moderne est un établissement scolaire allant de la maternelle au primaire.

Chaque année, la fondation Moses Mendelssohn soutient cet établissement pour ces différents projets.

Elle contribue à l'achat d'équipement de matériel pour l'école, ainsi la classe de CM2 de l'école EJM s'est dotée d'un écran tactile, et des tables type « Montessori » ont été achetées pour la Grande Section de maternelle.

Chaque année, l'école met en place un projet d'établissement. Cette année l'école s'est donné comme objectif « de faire rêver la générosité », pas seulement par les mots et les textes, mais également par l'action.

Les élèves ont appris à réaliser l'importance des actions de solidarité en y contribuant concrètement, notamment lors de la campagne de la Tsedaka de l'Association Fonds Social Juif Unifié.

L'EJM est fière d'avoir participé à la formation de « petits » citoyens déjà très engagés dans leur Cité par la distribution de colis, du Carnaval-défilé des écoles de l'arrondissement organisé par la Mairie du 17<sup>e</sup>, la cérémonie de rappel de la déportation, l'animation hebdomadaire de la Maison de retraite Korian, etc.



## — Fondation Haya Mouchka / École Juive de Cannes

**Après la crise sanitaire, de nombreuses familles ont décidé de s'installer dans le Sud de la France, à Cannes et ses alentours.** L'École Juive de Cannes a ainsi vu ses demandes d'inscription croître sur l'année scolaire 2022/2023.

235 élèves répartis entre les classes de maternelle, de primaire et de collège sont scolarisés dans cette école qui accepte les enfants issus de tous les milieux sociaux.

Chaque année, les demandes de bourses sont de plus en plus nombreuses, pouvant, dans certains cas, aller jusqu'à la gratuité totale.

Ainsi la **fondation Haya Mouchka** a décidé d'aider l'**École Juive de Cannes** à faire face à ce nombre grandissant de demandes de réduction de frais de scolarité et participe à l'octroi de bourses en faveur de ces familles en (grandes) difficultés financières.

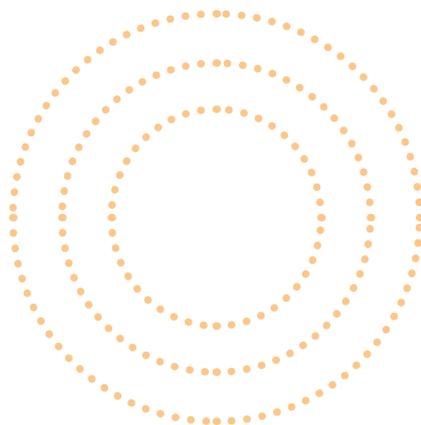
## — Fondation Haya Mouchka / Association Jeunesse Loubavitch (reconnue d'utilité publique)

**La fondation Haya Mouchka poursuit son aide à l'Association Jeunesse Loubavitch en lui permettant de pouvoir, prendre en charge une partie des frais de scolarité ou la totalité de ces frais pour les enfants issus de familles en difficulté.**

En effet, le groupe scolaire tient à accueillir au sein de son établissement et sans distinction, tous les enfants désirant intégrer l'école, qu'ils soient issus de familles rencontrant des difficultés financières ou non.

Les dossiers de demande de réduction de scolarité sont traités par une Commission d'attribution de bourses. Chaque dossier fait, ensuite, l'objet d'une étude attentive.

L'**Association Jeunesse Loubavitch** a également entrepris des travaux de mise aux normes de la sécurité des différents établissements et ce afin de rassurer l'ensemble des familles.



## — Fondation Cilly Libman

La fondation Cilly Libman aide une dizaine d'étudiants par an, qui après avoir obtenu leur baccalauréat, souhaitent accéder à une université, une école, mais qui n'ont pas forcément les moyens d'assumer les frais d'inscription, l'achat de certaines fournitures, etc.

À la demande de la fondation Cilly Libmann, des dossiers sont présentés par les demandeurs faisant état de leur situation financière.



Frais de  
scolarité

## — Fondation Jacques et Janine Stern

La fondation Jacques et Janine Stern aide des élèves méritants scolarisés au collège et/ou au lycée, en prenant en charge une partie de leurs frais de scolarité.

La fondation souhaite récompenser ces élèves méritants en leur permettant de poursuivre sereinement leur cycle scolaire, sans avoir à s'inquiéter de l'aspect financier.

## — Fondation Janet et Armand Sibony : pour l'éducation

La fondation Janet et Armand Sibony : pour l'éducation intervient également auprès d'étudiants ayant choisi une filière scientifique, qui envisagent de poursuivre des études assez coûteuses, souvent à l'étranger dans le cadre d'échanges.

L'aspect financier ne doit pas être un frein à la poursuite d'études supérieures, cette fondation a à cœur de soutenir des étudiants méritants ayant des difficultés financières.

## — Fondation Famille Harroch / Fondation Polytechnique

L'École polytechnique a pour ambition de figurer parmi les meilleurs établissements mondiaux.

Elle met ainsi en place une politique forte destinée à développer des coopérations internationales sur le plan académique et scientifique grâce à une politique de soutien financier dédiée aux étudiants internationaux du cycle ingénieur.

La fondation Famille Harroch dont l'objet est, notamment, de promouvoir l'accès aux parcours académiques pour des jeunes issus de milieux défavorisés, a souhaité contribuer au programme de la Fondation Polytechnique.



Coopération  
internationale

100<sup>e</sup>  
anniversaire

# 5 Jeunesse

## Fondation les Bâtisseurs d'Engagement / EEIF

La fondation les Bâtisseurs d'Engagement a soutenu l'Association des EEIF (Éclaireuses Eclaireurs Israélites de France) qui célébrait son 100<sup>e</sup> anniversaire.

L'occasion pour ce mouvement du scoutisme français de rappeler ses 100 ans d'actions et d'engagement.

Avec un budget global de 2 millions d'euros, les réalisations du 100<sup>e</sup> ont été structurées autour de plusieurs axes : histoire, musique ; transmission, rencontres, etc.

Ainsi, les EEIF ont réalisé un livre qui retrace 100 ans d'histoire à travers des récits et des archives photographiques.

Une exposition itinérante en partenariat avec le Camp des Milles a également été organisée qui a rappelée l'engagement très important des EEIF pendant la Seconde Guerre mondiale - exposition combinant une approche factuelle (volet historique), une approche mémorielle (vivre l'émotion et découvrir les histoires individuelles) et une approche réflexive.

Cet anniversaire s'est achevé les 30 et 31 juillet 2023 à Cussac-Fort Médoc (commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département de la Gironde) par un rassemblement de plus de 8 000 participants.



# Les Prix des fondations abritées

## Le Prix Francine et Antoine Bernheim

Décerné pour la première fois en 2008, le Prix Francine et Antoine Bernheim des Lettres, des Arts et des Sciences récompense chaque année un lauréat dans un domaine spécifique.

La fondation Renée et Léonce Bernheim met ainsi en valeur, sous l'éclairage de ses prix, l'apport créatif de la « culture juive » à la culture nationale, saluant dans leurs différentes dimensions ; écrivains penseurs, créateurs, savants, chercheurs.

C'est le Docteur Alain Tolédano, co-fondateur de l'Institut Raphaël, 1<sup>er</sup> centre européen de médecine intégrative qui accompagne gratuitement les patient(e)s et leurs aidant(e)s, pendant et après le cancer qui a reçu, des mains d'Ariel Goldman, Président de la Fondation du Judaïsme Français, le Prix des Sciences Francine et Antoine Bernheim, lors du *Dîner des Fondateurs* le mardi 10 janvier 2023.



Docteur Alain Tolédano,  
Co-fondateur de l'Institut Raphaël.  
Dîner des Fondateurs,  
10 janvier 2023



## Prix de littérature Janusz Korczak

La fondation Renée et Léon Baumann et la Fondation du Judaïsme Français soutiennent l'Association Janusz Korczak Jeunesse.

Créée en 2012, cette association met en œuvre des actions destinées à la jeunesse. Elle anime et développe plus particulièrement le **Prix Janusz Korczak** de Littérature et Jeunesse, en hommage au pédiatre, écrivain et pédagogue juif polonais, **Janusz Korczak** (1878-1942).

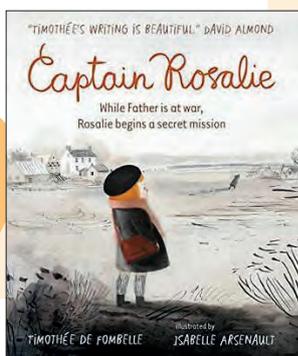
Le jury de ce prix est composé d'élèves d'écoles maternelles et élémentaires qui votent, chaque fin d'année scolaire, pour leur livre préféré parmi une sélection de quatre ouvrages pour les CM et les CE et trois albums pour les grandes sections de maternelle (albums proposés par le comité de lecture de l'Association Janusz Korczak Jeunesse).

Les livres sont choisis en fonction d'un thème qui varie chaque année, à l'exception du thème fondateur de l'association, « **les enfants et la guerre** » récurrents tous les trois ans et qui fut celui de l'année 2023.

Le thème de l'année 2023 était : **BIENVENUS BIENVENUES**

Les lauréats sont :

Pour les CM



Timothée Fombelle

**Capitaine Rosalie**

(Ed. Gallimard jeunesse - 2018)

Pour les CE

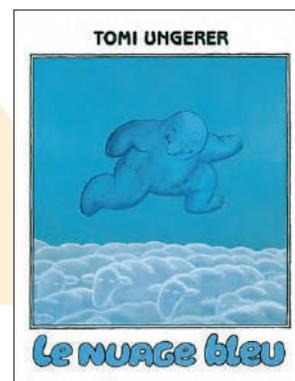


Nathalie Clément  
et Yves-Marie Clément

**La lionne, le vieil  
homme et la petite fille**

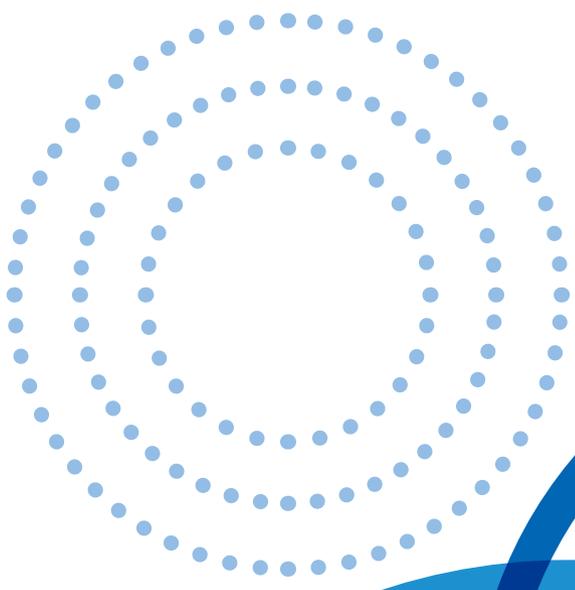
(Ed. Pourquoi pas ? - 2019)

Pour les  
grandes sections  
de maternelle



Tomi Ungerer

**Le nuage bleu**  
(Ed. École des loisirs - 2000)



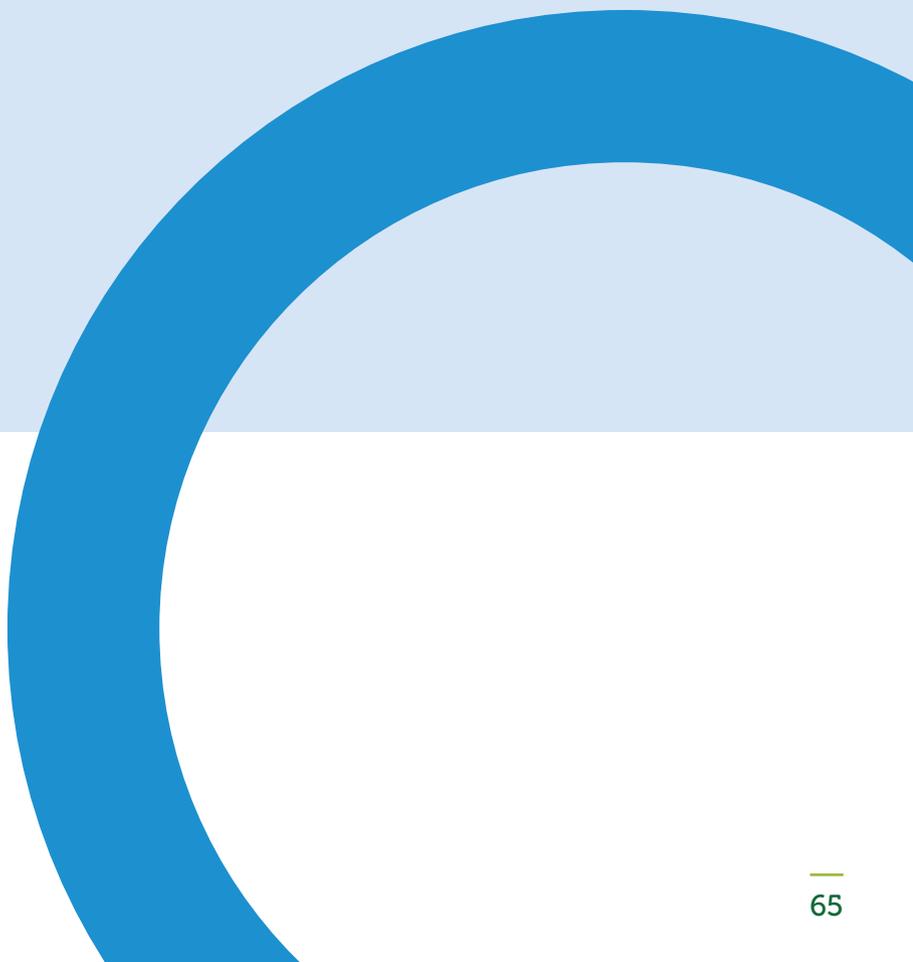
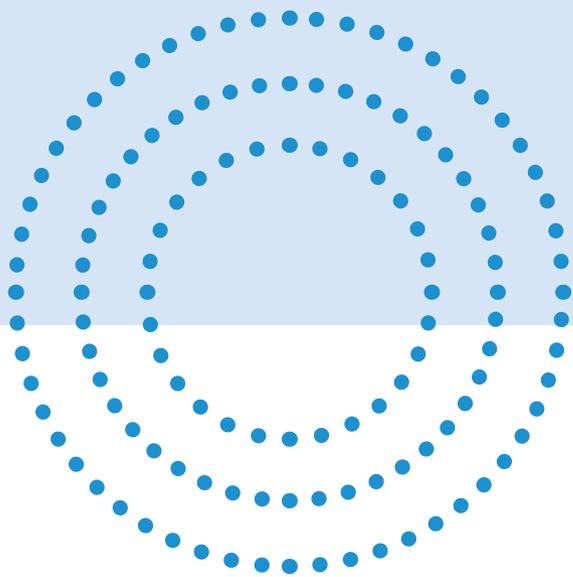
# — Rapport financier .

Dans un contexte d'inflation, d'instabilité économique et de conflits armés en Ukraine et au Proche-Orient, touchant principalement les populations civiles, les actions philanthropiques ont été, en 2023, plus que jamais, nécessaires.

La Fondation du Judaïsme Français et ses 86 fondations abritées ont ainsi octroyé 23,9 millions d'euros, d'aides financières en 2023, c'est un record depuis 2018, année d'instauration de l'Impôt sur la Fortune Immobilière.

Ce sont ainsi près de 160 associations soutenues et 18 actions menées à l'étranger pour financer plus de 246 projets (hors bourses) et ou actions menées.

La Fondation du Judaïsme Français et ses fondateurs confirment ainsi leur ambition : construire une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.



# 1 Les comptes de la Fondation du Judaïsme Français (incluant ses fondations abritées)

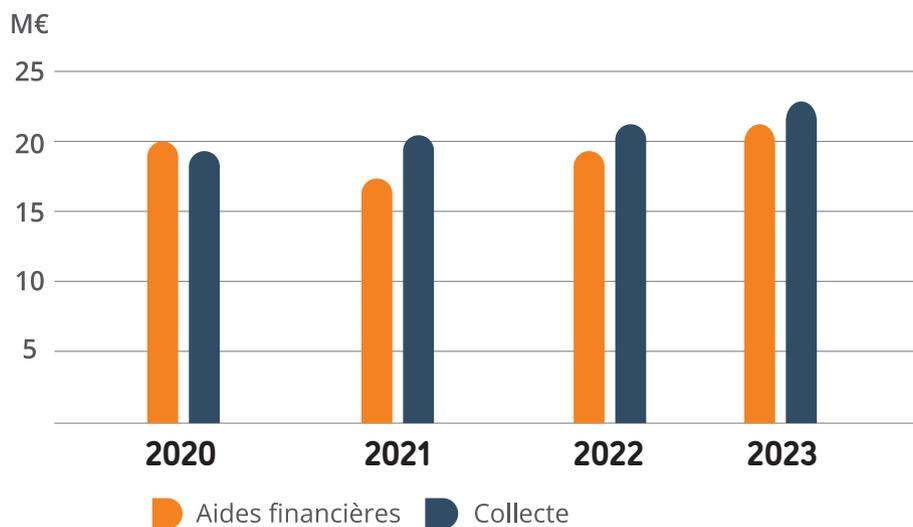
## ● Chiffres clés de l'année 2023

Les produits de l'exercice 2023 s'élèvent à 37,9 M€ contre 36,4 M€ en 2022.

Les charges totales s'élèvent à 37,8 M€ en 2023 contre 36,4 M€ en 2022.

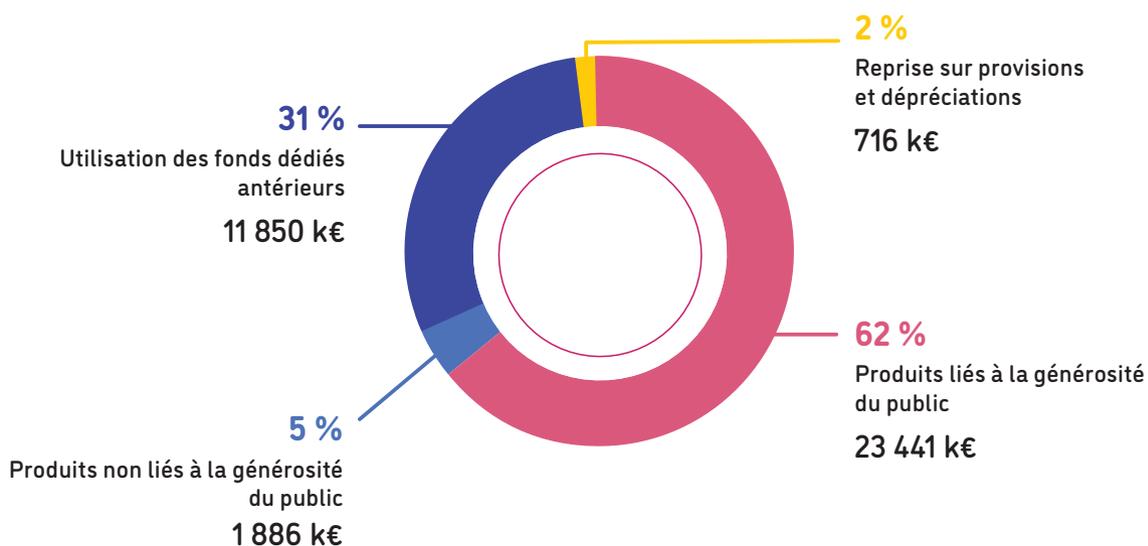
Le résultat de l'exercice des comptes agrégés s'élève à 95 k€, contre 10 k€ en 2022.

Évolution de la collecte et de la distribution d'aides financières

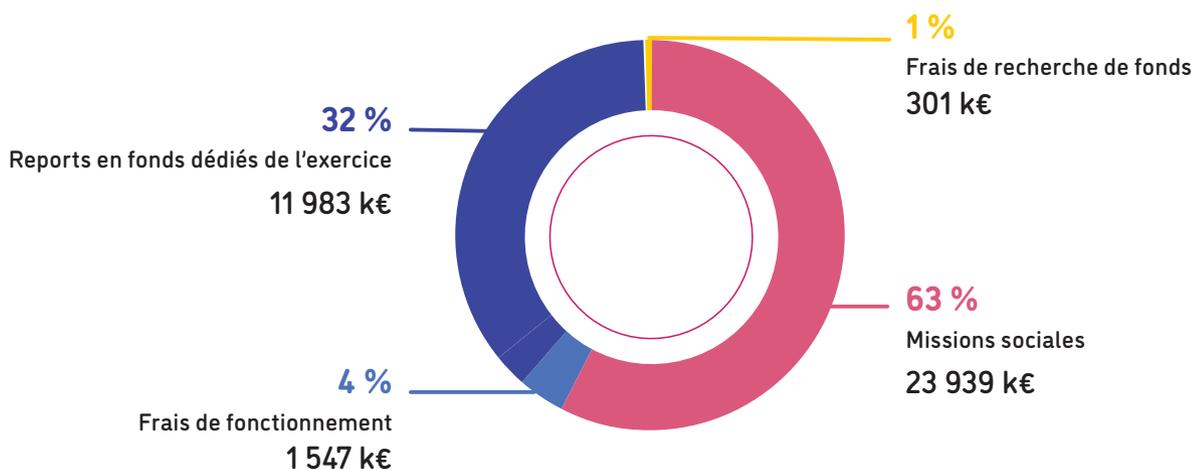


Ci-contre, une présentation des produits et charges 2023 tels que présentés sur le Compte de Résultat par Origines et Destinations (CROD).

### Produits par origine\*



### Charges par destination\*



\* Source CROD 2023

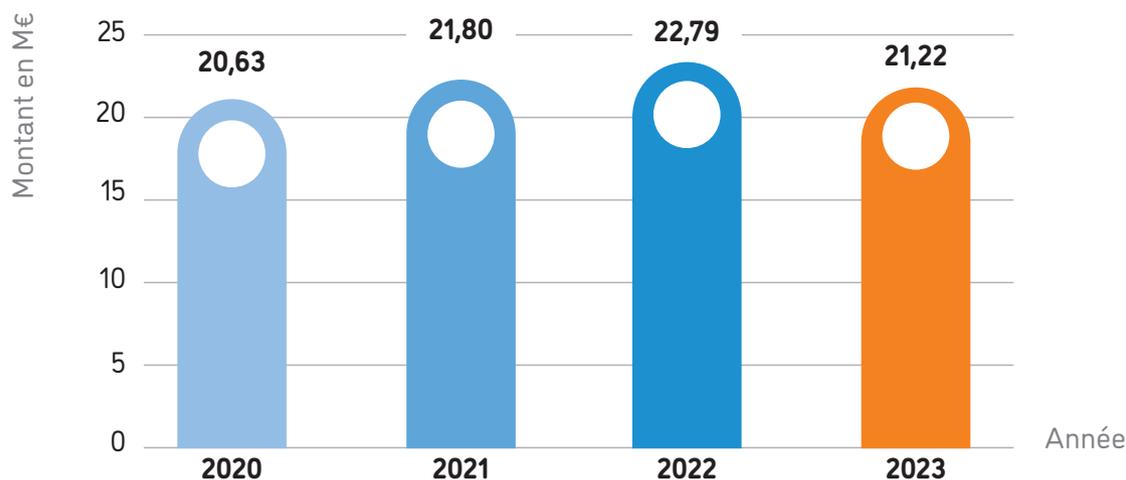
## Le compte de résultat

### Les produits

Les ressources agrégées de la Fondation du Judaïsme Français s'élèvent à 37,9 M€ et se décomposent comme suit :

- Des dons manuels pour 20,3 M€, soit 54 % des ressources totales de la Fondation.  
Ce poste est principalement composé de dons collectés ouvrant droit à déduction sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) collectés dans le cadre des dispositions relatives à la loi TEPA n° 2007-1223 du 21 août 2007 modifiée par la loi de finances 2017-1837 du 30 décembre 2017 ;
- Des legs et des versements effectués par des entreprises au titre du mécénat pour 0,9 M€ ;
- Des produits financiers pour 3,3 M€ comprenant principalement des dividendes issus du fonds commun de placement « FJF Patrimoine 1 » et de fonds d'investissement pour 1,2 M€ ; 0,6 M€ de dividendes de la SCI SCIPA ; 0,1 M€ de revenus de titres ; des revenus de participation liés à des donations temporaires d'usufruits pour 0,3 M€ ; des reprises de dépréciation de titres pour 0,7 M€ ainsi que des produits nets sur cession de VMP pour 0,4 M€ ;
- Une reprise de fonds dédiés correspondant aux ressources affectées des années précédentes qui ont été utilisées en 2023 pour 11,9 M€ ;
- Des produits divers pour 1,5 M€ comprenant les consommations de dotations consommables, les produits des activités annexes et les reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges.

#### Évolution de la collecte\*



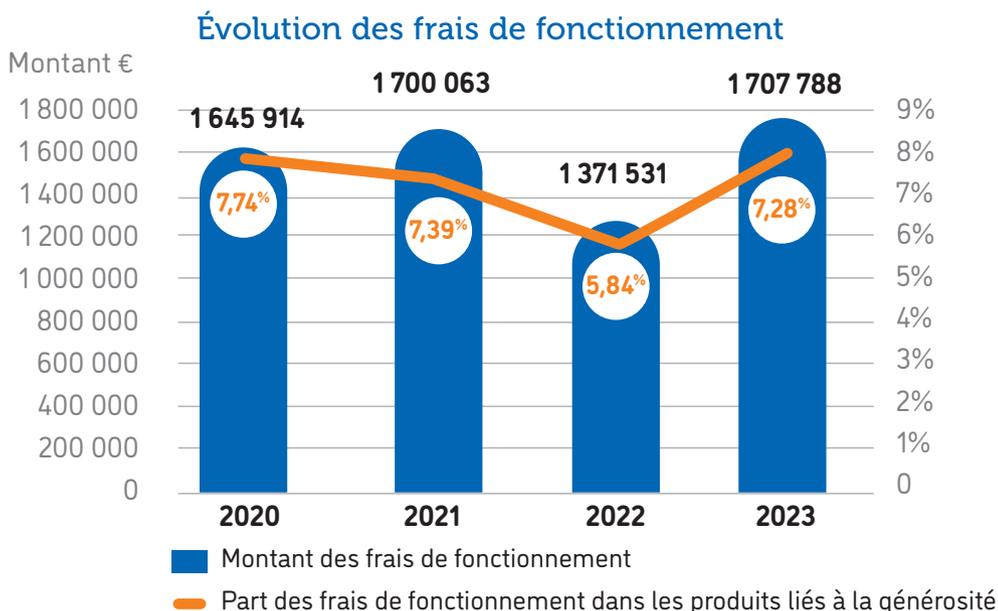
\* Dons et legs

## Les charges

Les charges de l'exercice s'élèvent à 37,8 M€ et sont composées principalement des éléments suivants :

Les programmes financés pour 23,9 M€ sous forme d'aides financières octroyées aux associations, représentent 63,33 % des charges totales,

Les reports en fonds dédiés pour 12 M€. Sont comptabilisées dans ce poste les ressources affectées et non utilisées à la fin de l'exercice, elles seront reprises les années suivantes lorsque les actions relatives à ces montants seront réalisées.



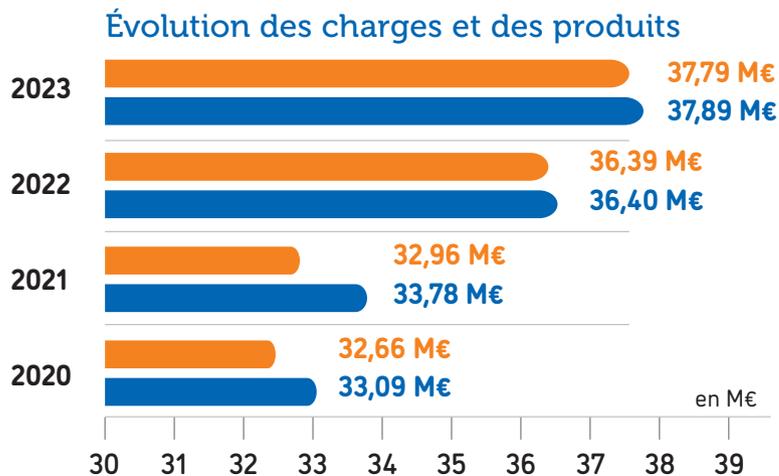
*Evolution des frais de fonctionnement liés à la générosité du public et leur part dans les produits liés à la générosité du public (source CROD 2023)*

## Le résultat net

L'excédent de la Fondation du Judaïsme Français (comptes agrégés) s'élève à 95 k€ en 2023 contre 10 k€ en 2022.

Ce résultat s'explique notamment par la bonne tenue des marchés financiers en fin d'année.

Charges Produits



## ● Le bilan

**Le total du bilan de la Fondation du Judaïsme Français (comptes agrégés) ressort 125,89 M€ à fin 2023 contre 120,85 M€ à fin 2022.**

### ● L'actif

#### ● Les immobilisations

Les immobilisations, en valeur nette comptable, s'élèvent à **80,1 M€**. Elles se décomposent essentiellement en immobilisations financières pour **77,4 M€**, et en immobilisations incorporelles et corporelles pour **2,7 M€**.

Le poste d'immobilisations financières comprend essentiellement le Fonds Commun de Placement de la Fondation pour un montant de **64,99 M€** ainsi que des placements réalisés dans des fonds d'investissement.

#### ● Les créances

Ce poste d'un montant total de **1,92 M€** comprend des créances de la Fondation abritante et de ses fondations abritées.

Il est composé pour l'essentiel des actifs immobiliers et financiers de la Fondation Famille René et Alice Weil pour **1,8 M€**. Conformément à l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 14 mars 2021, ces derniers ont été placés dans un compte transitoire avant restitution aux ayants droit. Cette somme figure également en dettes pour le même montant, sans impact sur le résultat.

On retrouve aussi une créance reçue par legs pour un montant total de **0,16 M€**.

#### ● Les valeurs mobilières de placement

Ce poste s'élève à **28,12 M€** en 2023 contre **16,27 M€** au 31 décembre 2022, soit une augmentation de **11,85 M€**.

*Les valeurs mobilières de placement se ventilent ainsi :*

- **5,20 M€** pour la Fondation du Judaïsme Français (fondation abritante) en 2023, contre **8,32 M€** en 2022 ;
- **11,07 M€** en 2023 pour les fondations abritées contre **11,85 M€** en 2022.

#### ● Les disponibilités

Elles s'établissent à **12,66 M€**, dont **5,05 M€** pour la Fondation du Judaïsme Français (fondation abritante) et **7,61 M€** pour ses fondations abritées.

Le total des avoirs financiers en valeur nette comptable (disponibilités & valeurs mobilières de placement) s'élève à fin 2023, à **40,08 M€**.

## Le passif

### Les fonds propres

Les fonds propres de la Fondation du Judaïsme Français ressortent à **96,47 M€** en 2023, contre **95,13 M€** en 2022. Ils se décomposent comme suit :

- **82,67 M€** pour la fondation abritante,
- **13,80 M€** pour les fondations abritées contre **12,63 M€** en 2022.

### Les fonds dédiés

À la clôture de l'exercice, les ressources affectées par les donateurs aux fondations abritées, qui n'ont pas encore été utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard, sont enregistrées en charge dans la rubrique « Reports en fonds dédiés » avec, comme contrepartie au passif du bilan le poste « fonds dédiés ».

Le montant de ces engagements s'établit à 20 M€ en 2023 contre 19,7 M€ en 2022, soit une augmentation 0,3 M€ par rapport à l'exercice précédent.

### Les fonds reportés

Cette rubrique comprend les produits d'exploitation liés à des legs et donations destinés à être cédés et non encaissés ou transférés à la clôture de l'exercice. Ce poste s'élève à 0,42 M€.

### Les dettes

Le total des dettes (y compris les comptes de régularisation) s'établit à 5,5 M€ fin 2023 contre 4,92 M€ fin 2022, il se décompose essentiellement ainsi :

- Dettes liées à la clôture de la Fondation Famille René et Alice Weil pour un montant de 1,8 M€ : conformément à l'Arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 14 mars 2021 qui a jugé la nullité rétroactive du legs institué par Jean-Paul Weil et la création d'une fondation abritée, les actifs et passifs ont été placés dans un compte transitoire avant restitution aux ayants droit. Cette somme figure également en créances pour le même montant, sans impact sur le résultat. Cette somme est supérieure au montant figurant aux comptes de la Fondation en 2022 de 0,16 M€. Cette augmentation de la dette s'explique principalement par la cession des titres détenus par la Fondation Famille René et Alice Weil et qui ont été vendus cette année et a généré des plus-values.
- Dettes fiscales et sociales pour un montant de 0,15 M€
- Dettes fournisseurs pour un montant de 0,1 M€
- Charges à payer sur programmes pour un montant de 2,98 M€.

## ● Affectation du résultat

Le **résultat de l'exercice** de la Fondation du Judaïsme Français (comptes agrégés) s'élève à **94 924 euros**. Le résultat de la fondation abritante (en propre) s'élève à **83 884 euros**.

Les statuts de la Fondation du Judaïsme Français prévoient que 10 % des excédents des ressources annuelles de la fondation abritante soient affectés au renforcement de sa dotation intangible.

Sous réserve de l'approbation de cette résolution par le Conseil d'administration du 14 mai 2024, cette proposition d'affectation de cet excédent constaté au 31 décembre 2023 se traduira par un renforcement de sa dotation intangible d'un montant de **8 388 euros**.

# 2 Actifs financiers & Stratégie financière

## ● Actifs détenus par la Fondation du Judaïsme Français (abritante)

La Fondation du Judaïsme Français a réparti l'essentiel de ses placements financiers en deux catégories d'actifs, en investissant d'une part dans son Fonds Commun de Placement visant à réaliser des plus-values à moyen et long terme et d'autre part dans des fonds d'infrastructures et de dettes, afin de percevoir des revenus réguliers et assurer une ressource suffisante pour couvrir une partie des dépenses de la Fondation.

### ● Fonds Commun de Placement (FCP Fondation du Judaïsme Français PATRIMOINE 1)

Depuis le 16 janvier 2019, la Fondation du Judaïsme Français s'est investie dans la création d'un Fonds Commun de Placement, son objectif de gestion vise à rechercher de la performance sur différentes classes d'actifs, tout en respectant les bornes indiquées dans la stratégie d'investissement.

L'exposition aux marchés des actions européennes et internationales peut être comprise **entre 0 % et 65 % maximum de l'actif net**, le FCP peut être également exposé aux obligations et OPC obligataires entre 0 % et 100 % de l'actif net.

Au 31 décembre 2023, près de 70 millions d'euros ont été investis dans le **FCP FJF Patrimoine 1**.

## ● Stratégie d'investissement

L'actif du FCP est divisé en trois poches gérées par les sociétés Lazard Frères Gestion, Stanhope Capital SA et Lombard Odier Europe.

Chaque poche est administrée par une société de gestion en direct ou par délégation, avec un objectif de gestion similaire et dans le respect des mêmes contraintes de gestion.

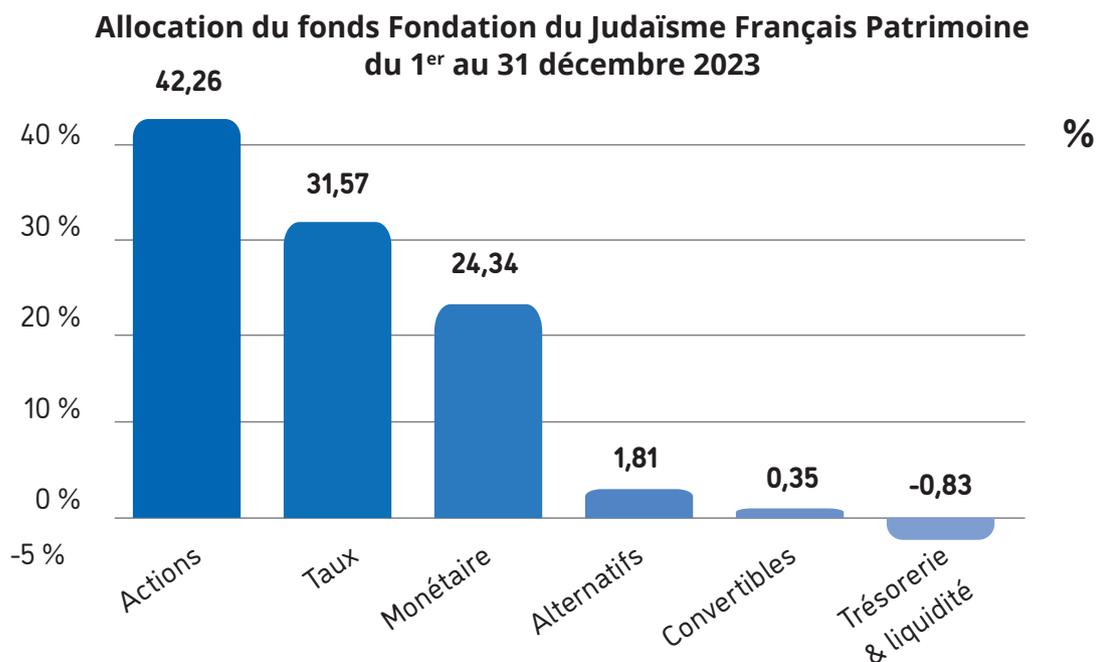
La stratégie de gestion est spécifique à chacune des sociétés de gestion qui gère l'actif de sa poche de façon indépendante. La gestion du FCP est totalement discrétionnaire permettant de moduler l'exposition du FCP aux différents marchés en fonction de l'analyse macro-économique que fait chaque société de gestion.

## ● Performances 2023

L'année 2023 a été marquée par un ralentissement de la croissance mondiale, mais sans tomber dans la récession. L'économie américaine a fait preuve de résilience, tandis que la Chine a connu des difficultés avec une croissance atone et une crise immobilière. La zone euro a affiché une croissance hétérogène, freinée par la guerre en Ukraine.

Sur les marchés financiers, les performances ont été élevées sur les actions et obligations. Les banques centrales ont continué leur hausse des taux, et l'immobilier est entré en phase de correction.

Dans ce contexte, le fonds FJF Patrimoine 1 est en hausse de +6,82 % sur l'année. Lors de son lancement, le montant de la part du fonds Fondation du Judaïsme Français Patrimoine 1 s'établissait à 1 000 euros, la valeur liquidative de la part s'élève à 1 128,61 euros au 31/12/2023.



## ● Fonds d'infrastructures et de dettes : placements réalisés et/ou engagés

Afin de capter les primes d'illiquidité actuellement offertes par certains produits d'investissements, la Fondation du Judaïsme Français a alloué une partie de ses actifs à l'acquisition de produits ayant vocation, d'une part à distribuer des revenus réguliers (à minima 3,5 %), et d'autre part à être portés jusqu'à l'échéance. Il s'agit essentiellement de fonds de dettes privés et de fonds de dettes d'infrastructure. La détention recommandée est de 5 à 10 ans et le rendement recherché est supérieur à l'Euribor 12 mois + 3,5 %.

Au 31 décembre 2023, 10,6 millions d'euros ont été souscrits sur 13 millions d'euros engagés, se répartissant comme suit (en k€).

Libellé	Société de gestion	Nature juridique	Durée du fonds	Promesses d'engagements	Montant appelé
Tikehau Senior Loan III	TIKEHAU IM	FPS	7 ans	1 000	899
Tikehau Investment 1st Lien	TIKEHAU IM	SIF - SICAV	8 ans	1 000	660
SP Eurocréances 2018	SHELCHER PRINCE	FPS - FPE	10 ans	1 000	1 000
CAPZA Flex equity	CAPZA	SLP	8 ans	3 000	2 330
Antin Infrastructure IV FPCI	ANTIN IP	FPCI	10 ans	4 000	3 218
ICG Infrastructure Equity Fund I	ICG	SCSp	12 ans	3 000	2 506

*Revue générale des actifs illiquides de la Fondation du Judaïsme Français :  
Fonds de dettes privées et fonds d'investissement*

## ● Dotation non consommable de la Fondation

La Fondation du Judaïsme Français dispose d'une dotation pérenne (actifs affectés irrévocablement à la Fondation du Judaïsme Français) d'un montant de 9,4 millions d'euros. Cette dotation sera constituée à terme du « fonds de dettes » et de la valeur de l'actif immobilier du siège social de la Fondation du Judaïsme Français.

## ● Performance des actifs gérés par mandat en 2023

Dans ce contexte, les performances des portefeuilles, gérés par mandat auprès de la banque Rothschild Martin Maurel, principal partenaire financier des fondations abritées, affichent une sensible augmentation par rapport au 31 décembre 2023, **s'élevant à 3,61 %** et se décomposant comme suit :

Catégorie	Performances
Non géré	2,33 %
Sécuritaire	1,17 %
Modéré	5,51 %
Equilibré	9,96 %
Dynamique	12,09 %
<b>Consolidés</b>	<b>3,61 %</b>

Au 31 décembre 2023, le montant des valeurs mobilières de placement (hors titres de participation et titres immobilisés) s'élève à 28,1 millions d'euros en valeur nette (après dépréciation).

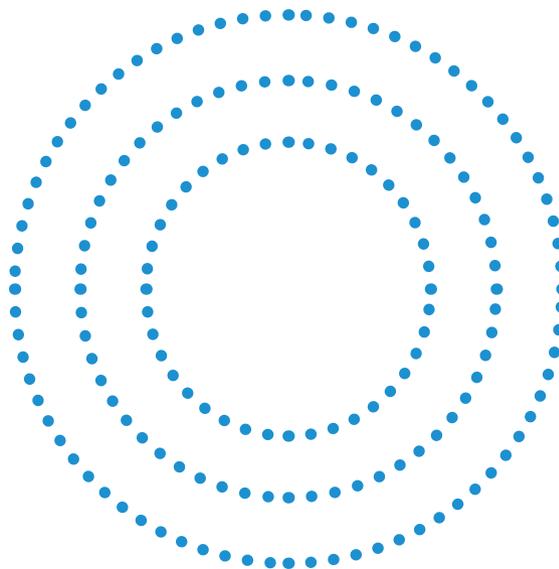


## Conclusion

Le début de l'année 2024 s'ouvre sur un monde en guerre, facteur d'inquiétudes.

Alors que les banques centrales continuent de normaliser leurs politiques monétaires, les actifs financiers retrouvent peu à peu des valorisations plus cohérentes mais la prudence reste de mise.

Dans ce contexte d'incertitudes et afin de diminuer le risque global des portefeuilles, la Fondation du Judaïsme Français devra cette année encore développer sa stratégie de portage d'actifs non cotés capable d'offrir des rendements réguliers.



# Compte annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sont reproduits ci-après les tableaux suivants issus des comptes annuels certifiés par les commissaires aux comptes et approuvés par le Conseil d'administration :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte de résultat par Origine et Destination (CROD)
- Compte d'Emploi annuel des Ressources de la générosité du public (CER)

Les comptes annuels complets peuvent être obtenus sur simple demande au siège de la Fondation du Judaïsme Français.

La Fondation du Judaïsme Français publie ses comptes annuellement sur le site :  
<https://www.journal-officiel.gouv.fr>

## ● ● Les comptes

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bilan agrégé au 31 décembre 2023

BILAN AGRÉGÉ				
ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissement et dépréciations (À déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisation incorporelles	<b>1 820 158</b>	<b>1 715 668</b>	<b>104 490</b>	<b>349 897</b>
Donations temporaires d'usufruit	1 078 560	974 070	104 490	349 897
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	741 598	741 598	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	<b>3 598 872</b>	<b>1 020 145</b>	<b>2 578 727</b>	<b>2 059 546</b>
Terrains	5 305		5 305	5 305
Constructions	2 599 404	805 628	1 793 776	1 828 228
Aménagements des constructions	127 481	92 395	35 086	44 916
Autres immobilisations corporelles	149 244	122 123	27 121	17 622
Œuvres d'art	139 757		139 757	136 475
Immobilisations corporelles en cours	262 682		262 682	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	315 000		315 000	27 000
Immobilisations financières	<b>77 415 548</b>	<b>19 476</b>	<b>77 396 072</b>	<b>75 899 374</b>
Participations et Créances rattachées	66 460 866		66 460 866	66 460 866
Autres titres immobilisés	10 649 682	19 476	10 630 206	9 133 508
Prêts	300 000		300 000	300 000
Autres	5 000		5 000	5 000
<b>TOTAL I</b>	<b>82 834 578</b>	<b>2 755 290</b>	<b>80 079 289</b>	<b>78 308 817</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances	<b>1 917 649</b>		<b>1 917 649</b>	<b>1 808 884</b>
Créances clients, usagers, et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	101 982		101 982	156 631
Autres	1 815 667		1 815 667	1 652 252
Valeurs mobilières de placement	28 461 033	335 965	28 125 068	16 273 533
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 658 246		12 658 246	24 445 846
Charges constatées d'avance	15 170		15 170	17 639
<b>TOTAL II</b>	<b>43 052 097</b>	<b>335 965</b>	<b>42 716 132</b>	<b>42 545 901</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>125 886 675</b>	<b>3 091 255</b>	<b>122 795 422</b>	<b>120 854 720</b>



## BILAN AGRÉGÉ (SUITE)

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires	4 749 920	4 765 165
Fonds propres complémentaires	7 936 314	7 933 191
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves	1 703 527	1 703 527
Réserve pour projet de l'entité	387 486	387 486
Report à nouveau	71 116 526	71 109 329
Excédent ou déficit de l'exercice	94 924	10 321
Situation nette (sous total)	85 988 697	85 909 020
Fonds propres consommables	10 487 159	9 226 664
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>96 475 856</b>	<b>95 135 684</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations	419 940	701 271
Fonds dédiés	20 003 093	19 702 681
<b>TOTAL II</b>	<b>20 423 034</b>	<b>20 403 952</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	392 998	389 714
<b>TOTAL III</b>	<b>392 998</b>	<b>389 714</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	467 167	
Emprunts et dettes financières diverses	1 699	1 699
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 940	122 016
Dettes fiscales et sociales	148 428	112 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 783 299	4 689 212
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>5 503 534</b>	<b>4 925 369</b>
<b>Écarts de conversion Passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>122 795 422</b>	<b>120 854 720</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT AGRÉGÉ

	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Produits des activités annexes	35 559	20 830
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable	1 423 070	164 691
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	20 323 673	20 987 644
Mécénat	658 133	887 646
Legs, donations et assurance vie	239 053	916 977
Contributions financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 844	304
Utilisations des fonds dédiés	11 849 989	10 760 018
Autres produits	273	890
<b>TOTAL I</b>	<b>34 548 594</b>	<b>33 739 002</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	1 078 787	934 953
Aides financières	23 938 542	20 938 129
Impôts, taxes et versements assimilés	58 736	52 146
Salaires et traitements	424 471	389 794
Charges sociales	181 989	171 405
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	48 661	50 041
Dotations aux provisions	3 284	2 869
Reports en fonds dédiés	11 982 659	12 858 263
Autres charges	193	
<b>TOTAL II</b>	<b>37 717 321</b>	<b>35 397 699</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-3 168 726</b>	<b>-1 658 697</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
De participation	968 656	742 445
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 206 213	1 716 205
Autres intérêts et produits assimilés	7	
Reprises sur provision, dépréciations et transferts de charges	716 843	69 034
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	453 699	136 657
<b>TOTAL III</b>	<b>3 345 418</b>	<b>2 664 341</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES :</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	26 911	973 495
Intérêts et charges assimilées	48	563
Différences négatives de change	6 659	215
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	48 152	21 052
<b>TOTAL IV</b>	<b>81 770</b>	<b>995 325</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 263 648</b>	<b>1 669 016</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>94 922</b>	<b>10 319</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION1/2

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2023		Exercice 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>23 441 496</b>	<b>23 442 996</b>	<b>23 499 494</b>	<b>23 500 994</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	21 220 859	21 220 859	22 792 269	22 792 269
- Dons manuels	20 323 673	20 323 673	20 987 645	20 987 645
- Legs, donations et assurances-vie	239 053	239 053	916 978	916 978
- Mécénat	658 133	658 133	887 646	887 646
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 220 637	2 222 137	707 226	708 726
<b>2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>1 885 685</b>		<b>2 074 797</b>	
2.1 Cotisation avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 885 685		2 074 797	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET dépréciations</b>	<b>716 843</b>	<b>465 085</b>	<b>69 034</b>	<b>17 986</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>11 849 989</b>	<b>11 849 989</b>	<b>10 760 018</b>	<b>10 760 018</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 894 013</b>	<b>35 758 070</b>	<b>36 403 343</b>	<b>34 278 998</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>23 938 541</b>	<b>21 959 611</b>	<b>20 938 129</b>	<b>19 282 119</b>
1.1 Réalisées en France				
- Actions menées par l'organisme				
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	21 207 770	19 231 840	18 750 148	17 169 138
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions menées par l'organisme	2 730 771	2 727 771	2 187 981	2 112 981
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS</b>	<b>300 837</b>	<b>69 541</b>	<b>249 308</b>	<b>69 257</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	300 837	69 541	249 308	69 257
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 546 857</b>	<b>1 707 788</b>	<b>1 370 861</b>	<b>1 371 531</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>30 195</b>	<b>25 932</b>	<b>976 364</b>	<b>717 139</b>
<b>5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>11 982 659</b>	<b>11 982 659</b>	<b>12 858 362</b>	<b>12 858 362</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 799 089</b>	<b>35 745 531</b>	<b>36 393 024</b>	<b>34 298 408</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>94 924</b>	<b>12 539</b>	<b>10 319</b>	<b>- 19 410</b>

## COMpte DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2/2

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2023		Exercice 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestation en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1 - MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (Loi n° 91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 20223	Exercice 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>21 959 611</b>	<b>19 282 119</b>	<b>1 - RESSOURCES LIES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>23 442 996</b>	<b>23 500 994</b>
1.1 Réalisées en France	19 231 840	17 169 138	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	21 220 859	22 792 269
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	19 231 840	17 169 138	- Dons manuels	20 323 673	20 987 645
1.2 Réalisées à l'étranger	2 727 771	2 112 981	- Legs, donations et assurances-vie	239 053	916 978
- Actions réalisées par l'organisme	2 727 771	2 112 981	- Mécénats	658 133	887 646
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 222 137	708 726
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>69 541</b>	<b>69 257</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	69 541	69 257			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 707 788</b>	<b>1 371 531</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>23 736 940</b>	<b>20 722 906</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>23 442 996</b>	<b>23 500 994</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>25 932</b>	<b>717 139</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>465 085</b>	<b>17 986</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>11 982 659</b>	<b>12 858 362</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>11 849 989</b>	<b>10 760 018</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>12 539</b>		<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC SUR L'EXERCICE</b>		<b>19 410</b>
<b>TOTAL</b>	<b>35 758 070</b>	<b>34 298 407</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 758 070</b>	<b>34 298 407</b>

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (Loi n° 91-772 du 7 août 1991)

			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	<b>12 539</b>	
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>12 539</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

RBA SA  
5, rue de Prony  
75017 PARIS  
S.A. au capital de 300 000 €  
329 815 070 RCS PARIS

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite  
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS

Fondation Reconnue d'utilité publique  
72 RUE DE BELLECHASSE  
75007 PARIS

---

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

Aux membres du Conseil d'administration de la Fondation du Judaïsme Français,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation du Judaïsme Français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 21 mai 2024

Les commissaires aux comptes

RBA SA

Robert Bellaïche

Deloitte & Associés

Albert Aidan

Jean-Claude Marty

# Annuaire des fondations abritées

La description de chacune de ces fondations abritées ne traduit pas l'étendue de leurs actions, mais de la convention signée entre ces dernières et la Fondation du Judaïsme Français.

## Social / Humanitaire

Aide à l'Enfance  
Au Cœur des Enfants  
Anne-Marie et Philippe Benech  
Norbert Dana  
Jacques et Irène Darmon  
Famille Harroch  
FSJU-AUJF  
Halévi Jeunesse et Familles  
Thérèse et André Harari  
Claude Herrmann  
Hessed  
Fanny et Jacob Kaplan  
Kinamon  
Janine Lecat Zerbib  
Cilly Libman  
Liliane et Fauzi Mahresi  
Monique et Jacques Roos  
Denise, Victor et Claude Moreno  
OSE-MES  
Pharm'adom  
RHP26  
Richesse et Pauvreté: le lien  
Thierry Slama - Village Achalim  
Tikun Olam - la réparation du monde  
Fondation Tordjman  
Marie-José Vaisan  
Odette et Szlama Warszawski - Varsaux  
Wizo - Parcours de vie  
Yismah Moshé

## Culture

Académie Hillel  
Alphonse pour l'Art Contemporain  
Renée et Léon Baumann  
René et Léonce Bernheim  
Jacob Buchman  
Nicole Chouraqui  
Connaissance des Religions du Livre  
Albert et Elba Cuenca  
Elalouf Lewiner  
Eretz  
Feldstein  
Flack  
Henriette Halphen-Schumann  
Fondation I24  
IMMAJ  
Israël Archéologie  
Kehilot Israël France  
Lev Latet  
Jacques et Jacqueline Lévy Willard  
Famille Loeb  
Bernard et Virginie Monnier  
André et Renée Neher  
Patrimoine Juif de France  
Pluriel Fondation pour l'Art  
Fondation pour une Histoire du Judaïsme Universel - FHJU  
Contemporain  
Rachi de Troyes  
Julien et Stella Rozan  
Fondation du Judaïsme Tlemcénien  
Anne et Franck Zwillinger

## Éducation

Marc Amon  
BBF  
Beit Esther  
Mélita Bern-Schlanger  
Chabad Europe  
Cil Lebel  
Carol Degen  
Excelvy  
Famille Brami  
GEJAC  
Hannia  
Haya Mouchka  
Les Bâisseurs d'Engagement  
René Levy  
Maayan  
Madeleine Israël  
Mémoire, Vivre Ensemble - CRIF  
Moses Mendelssohn  
Ignace Picard  
Armand et Janet Sibony pour l'Éducation  
Janine et Jacques Stern  
Fondation Sutton  
Esther, Natan et Pepo Tchenio  
René et Alice Weil  
Yad Layeled

## Sciences / Recherche

Fondation Alliance Sheba Tel Hashomer (FAST)  
Scopus - Université Hébraïque de Jérusalem  
Fondation Weizmann

Cette répartition renvoie à l'objet essentiel des fondations abritées. Certaines de ces fondations abritées peuvent intervenir dans plusieurs domaines d'activités.

### Académie Hillel

Promouvoir en France et dans le monde des projets universitaires d'études juives à caractère pluridisciplinaire et international ;  
Organiser des colloques.

### Aide à l'enfance

Soutenir des enfants en difficulté.

### Alphonse pour l'art contemporain

Apporter son aide plus particulièrement aux artistes peintres, mais également aux artistes utilisant d'autres médiums artistiques.

### Marc Amon

Favoriser l'insertion socio-économique des jeunes en les accompagnant et en leur proposant notamment, des formations.  
Organiser des événements, colloques et conférences.

### Au cœur des enfants

Visiter des enfants malades dans les hôpitaux et les maisons d'enfants.  
Soutenir des projets initiés par les foyers, maisons d'enfants, internats, institutions et associations pour la jeunesse et les familles.

### Renée et Léon Baumann

Développer des actions visant à bâtir un monde plus fraternel.  
Soutenir les recherches sur la Shoah.

### BBF

Initier des programmes culturels et éducatifs.  
Soutenir des programmes universitaires et socio-culturels.

### Beit Esther

Mettre en place des activités sociales, culturelles et éducatives pour des jeunes et des adultes de quartiers défavorisés.  
Favoriser les échanges entre jeunes.

### Anne-Marie et Philippe Benech

Soutenir des actions sociales et des centres d'études juives reconnus et agréés.

### Mélita Bern-Schlanger

Favoriser la recherche sur le diabète insulino-dépendant.

### Renée et Léonce Bernheim

Initier et soutenir des actions dans le domaine de la culture juive en France et en Europe en remettant chaque année le Prix Francine et Antoine Bernheim à une personnalité du monde des arts, des lettres, des sciences ou de l'action humanitaire.

### Jacob Buchman

Perpétuer la mémoire des victimes de la Shoah.  
Encourager des initiatives éducatives permettant son enseignement.

### Chabad Europe

Initier, soutenir et accompagner des actions visant à l'épanouissement au sein de la société française d'une identité culturelle juive, plurielle, fidèle aux valeurs du judaïsme.  
Transmettre cette identité aux jeunes générations et la solidarité avec les plus défavorisés.

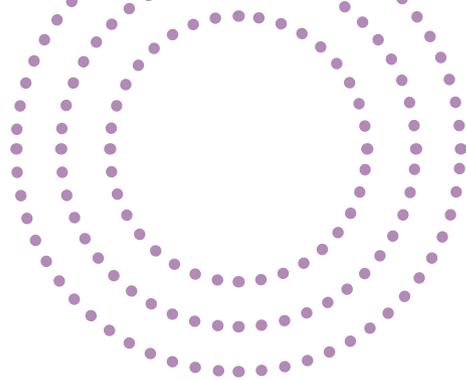
### Nicole Chouraqui

Soutenir ou initier toute action à vocation sociale ou culturelle y compris pour des actions d'urgence.  
Initier des projets visant à promouvoir le leadership féminin.

### Cil Lebel

Délivrer des bourses à des universitaires.  
Aider à la recherche scientifique.  
Mener des actions humanitaires.

- Culture
- Éducation
- Social - Humanitaire
- Sciences - Recherche



## Connaissance des Religions du Livre

Promouvoir la recherche dans le domaine de la Connaissance des religions du livre.

Développer des activités culturelles et universitaires dans ce domaine.

### Albert et Elba Cuenca

Intervenir dans tous les domaines de la création, de la recherche et du développement des connaissances dans le domaine du judaïsme.

Soutenir des projets allant dans le sens de cet objet.

Soutenir toutes œuvres ou tous projets de bienfaisance.

### Norbert Dana

Encourager les initiatives d'actions sociales innovantes et pluralistes.

### Jacques et Irène Darmon

Soutenir ou accompagner des actions en faveur de la santé (maladies orphelines), de l'éducation (aide aux enfants de milieux défavorisés) et l'assistance aux personnes en grande difficulté.

### Carole Degen

Promouvoir le dialogue sans discrimination entre jeunes ;

Soutenir des colloques.

### Fondation Elalouf Lewiner

Accompagner des actions dans les domaines sociaux, éducatifs, culturels et scientifiques en France et à l'étranger.

Soutenir des projets innovants et des initiatives originales dans les domaines précités.

### Eretz

Contribuer à des actions sociales et culturelles, notamment par des actions destinées à la promotion de la culture française et de la langue française en France et à l'étranger.

### Excelvy

Promouvoir et soutenir l'éducation et la formation de jeunes de milieux défavorisés, notamment par le biais de bourses d'excellence ;

Promouvoir et aider au développement de projets innovants ;

Soutenir des programmes qui favorisent le dialogue interculturel ; et soutenir la création artistique.

### Famille Brami

Initier et apporter son soutien et son aide matérielle afin d'accompagner des projets socio-éducatifs au sein des établissements scolaires.

Réaliser des programmes auprès des démunis à travers des aides alimentaires.

### Famille Harroch

Contribuer à des programmes éducatifs et sociaux à destination de la jeunesse : plus particulièrement, promouvoir l'accès aux parcours académiques pour des jeunes issus de milieux défavorisés.

Promouvoir l'initiative entrepreneuriale et notamment pour l'innovation scientifique.

Participer à la lutte contre toutes formes de discriminations.

Perpétuer la mémoire de la Shoah et encourager les échanges intergénérationnels.

### Feldstein

Initier, soutenir et accompagner la création et la recherche dans tous les domaines, et plus particulièrement pour des actions à visée humanitaire ou sociale.

Apporter une contribution à des expositions ou à des spectacles.

### Fondation Alliance Sheba Tel Hashomer (FAST)

Renforcer les échanges médicaux avec l'hôpital Tel Hashomer.

Développer des programmes d'échanges franco-israéliens dans les domaines scientifique et médical.

Faire connaître les innovations israéliennes.

## Flack

Participer au développement de la culture et de la connaissance du judaïsme de France et d'Afrique du Nord, notamment dans le cadre de soutenir toutes études ou recherches sur ces judaïsmes, de favoriser la création artistique sous toutes ses formes, de faire connaître ces diverses formes d'expressions culturelles dans le monde. La fondation Flack pourra également participer à des projets sociaux structurants.

## FSJU - AUJF<sup>(1)</sup>

Initier et soutenir des programmes socio-éducatifs. Cette fondation s'est notamment, donné pour mission de renforcer le tissu associatif par des actions fortes et innovantes, de soutenir et d'accompagner les familles en situation de précarité, de financer des programmes ayant trait à la jeunesse.

## GEJAC

Favoriser des actions dans les domaines de la générosité, de l'éducation, de la jeunesse, de l'art et de la culture juive.

## Halévi Jeunesse et Familles

Soutenir des actions dans le domaine éducatif, social et culturel destinées à la jeunesse et aux familles.

## Henriette Halphen-Schumann

Préserver et diffuser les musiques juives.

Organiser des manifestations autour de la musique en souvenir d'Henriette Halphen Schumann.

## Hannia

Apporter un soutien moral et une aide financière à des œuvres, services et institutions de la communauté juive dans le domaine éducatif, social et artistique, en leur permettant notamment de rénover et d'agrandir leur infrastructure.

## Thérèse et André Harari

Réaliser, initier et soutenir financièrement des actions humanitaires, de solidarité, sociales, éducatives dans les domaines de la scolarisation, des études supérieures, de l'insertion professionnelle, destinées aux enfants, jeunes adultes, familles et personnes âgées en grande difficulté ou en situation de handicap, favorisant ainsi leur intégration sociale, et des actions de mémoire, en France et en Israël.

## Haya Mouchka

Promouvoir, soutenir, développer toute action éducative ou sociale conforme aux valeurs universelles du judaïsme, par le financement de projets liés à l'octroi de bourses scolaires ou d'études supérieures, le développement d'œuvres sociales d'aide aux plus démunis, aux personnes âgées et aux personnes handicapées, la construction ou le fonctionnement d'institutions éducatives.

## Claude Herrmann

Apporter son soutien et son aide matérielle afin d'accompagner des actions solidaires et culturelles.

## Hessed

Honorer, enseigner et sauvegarder la mémoire des disparus et la pérennité des sépultures juives en France.

## Fondation I24

Développer une meilleure connaissance des réalités du Moyen-Orient.

## IMMAJ

Développer des actions à caractère artistique, littéraire et éducatif communes à l'universalité des cultures juives.

Apporter son soutien moral et son aide matérielle à la création et au fonctionnement de la Maison Méditerranéenne des cultures juives à Marseille.

## Israël Archéologie

Faire découvrir, principalement en Europe, la richesse du patrimoine israélien, de la préhistoire à l'époque moderne, baigné par les trois religions monothéistes.

- Culture
- Éducation
- Social - Humanitaire
- Sciences - Recherche

(1) La fondation abritée FSJU a changé de nom en 2024 et est devenue la fondation AUJF.

### **Fanny et Jacob Kaplan**

Accompagner l'activité des centres Fanny Kaplan en Israël, notamment pour la francophonie.

Honorer la mémoire de Jacob Kaplan (1895-1994) du Grand Rabbin de France (1955-1980), en accord avec ses engagements.

### **Kinamon**

Soutenir des projets en France et à l'étranger en faveur des personnes vulnérables (notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées, ou malades ou isolées), en leur proposant des activités socio-culturelles.

### **Kehilot Israël France**

Concourir à la mise en valeur du patrimoine artistique et à la diffusion de la culture française.

### **Janine Lecat Zerbib**

Contribuer à des actions en faveur des personnes mal et non-voyantes, amblyopes et handicapées physiques.

### **Les Bâtisseurs d'Engagement**

Soutenir les actions valorisant l'engagement des jeunes à travers des projets socio-éducatifs.

### **Lev Latet**

Soutenir des actions concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique français en France et à l'étranger. Ces actions contribuent, notamment, à la diffusion du théâtre, de la littérature et du cinéma en langue française, de la musique, de l'art appartenant au patrimoine culturel français.

### **René Lévy**

Maintenir le souvenir des communautés de Moselle.

Aider des jeunes à la réalisation de projets.

### **Jacques et Jacqueline Lévy-Willard**

Soutenir des programmes éducatifs ou culturels ;

Promouvoir la recherche sur l'histoire juive d'institutions éducatives.

### **Cilly Libman**

Financer toute action d'intérêt général en vue de soutenir les personnes défavorisées, notamment dans l'aide au logement.

### **Famille Loeb**

Entretenir et préserver le cimetière de Créhange en Moselle, ainsi que les tombes de la famille Loeb.

### **Maayan**

Aider au développement des valeurs du judaïsme libéral par l'éducation, la culture, la solidarité.

Soutenir le dialogue inter-religieux, conformément à son éthique.

### **Madeleine Israël**

Aider des étudiants.

### **Liliane et Fauzi Mahresi**

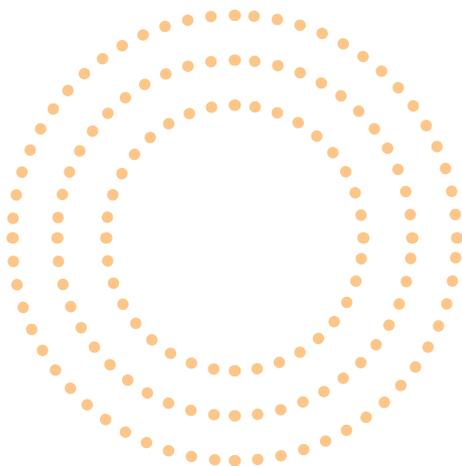
Soutenir des associations œuvrant au bénéfice d'enfants nécessiteux de toute confession.

### **Mémoire, Vivre-ensemble & CRIF**

Fidéliser les personnes physiques qui souhaitent s'impliquer dans des actions citoyennes. Favoriser des actions dans les domaines de la culture, la mémoire, le vivre-ensemble et la lutte contre l'antisémitisme.

- Culture
- Éducation
- Social - Humanitaire
- Sciences - Recherche





### **Monique et Jacques Roos**

Soutenir l'association du Jardin des Roos qui est un espace de rencontre convivial et ludique pour les enfants et leurs accompagnants. Ce centre favorise le dialogue entre parents et enfants de catégories sociales diverses et d'origines différentes.

### **Moses Mendelssohn**

Promouvoir la culture et l'enseignement d'un judaïsme d'ouverture.

Soutenir des actions éducatives à destination de la jeunesse, la diffusion de la pensée et de la culture juive, la promotion du dialogue citoyen et de lutte contre toutes formes de discriminations ainsi que l'aménagement, l'agrandissement et la préservation de locaux à destination éducatives et culturelles.

### **Bernard et Virginie Monnier**

Permettre la conservation d'archives. Soutenir des associations culturelles et humanitaires.

### **Denise, Victor et Claude Moreno**

Apporter son soutien aux personnes défavorisées.  
Aider des jeunes dans la difficulté à poursuivre leurs études supérieures.

Soutenir l'entrepreneuriat social.

Soutenir des actions philanthropiques d'associations.

Faciliter la vie des personnes mal ou non-voyantes.

### **André et Renée Neher**

Honorer et pérenniser la mémoire, la pensée, l'œuvre et les actions d'André et Renée Neher par tous moyens.

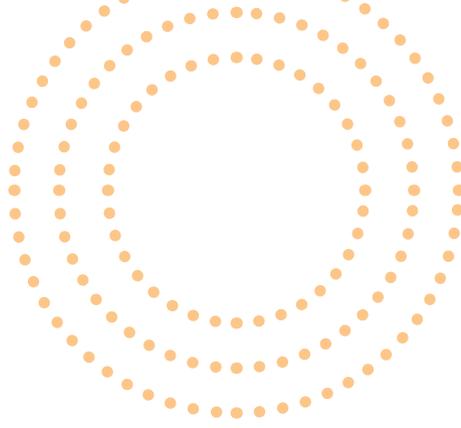
### **OSE-Mémoire, Enfance, Solidarité**

Préserver la mémoire des activités de l'OSE en France et dans le monde, notamment pendant la période de la Seconde Guerre mondiale et celle de l'Après-guerre. Initier et/ ou soutenir des projets relatifs à l'aide aux personnes en difficulté sans distinctions d'origine, de confession ou de résidence.

### **Patrimoine Juif de France**

Contribuer à la préservation et à la conservation du patrimoine culturel, mémoriel et artistique des communautés juives de France.

Initier et soutenir des activités, notamment éducatives, en direction de la jeunesse afin de transmettre le message du judaïsme.



### **Pharm'adom**

Développer des échanges scientifiques, économiques et des actions de solidarité avec des organismes médicaux et paramédicaux.

### **Ignace Picard**

Délivrer un soutien financier aux études juives, à l'Académie Hillel. Permettre l'achat de Judaïca.

### **Pluriel, Fondation pour l'Art Contemporain**

Favoriser la création contemporaine et en diffuser la connaissance.

### **Fondation pour une Histoire du Judaïsme Universel - FHJU (Nicolas Philippe et Martine Lemalet)**

Transmettre dans un esprit pédagogique et d'ouverture les enseignements, l'expérience et les valeurs plurielles de l'Histoire juive en insistant sur son universalisme.

### **Fondation Rachi de Troyes**

Faire rayonner l'apport de Rachi et de sa famille tant au patrimoine juif, qu'à la culture française au travers notamment de son ancrage en territoire champenois.

### **RHP26**

Soutenir les familles défavorisées. Assurer la connaissance et le développement de la culture juive au travers de l'enseignement des textes anciens et la formation, la création et le développement de centres culturels et éducatifs.

### **Richesse et Pauvreté : le Lien**

Participer, en France, au financement d'actions contribuant à aider les plus démunis, et ceux en situation de le devenir, à sortir de l'exclusion.

### **Julien et Stella Rozan**

Encourager la création féminine, notamment par le Prix de la Coopération féminine.

### **Scopus - Université Hébraïque de Jérusalem**

Organiser des manifestations culturelles et scientifiques franco-israéliennes. Financer le colloque annuel de l'AFIRNE santé, environnement. Soutenir des travaux de recherche communs entre des établissements universitaires ou de recherche française et israélienne.

### **Armand et Janet Sibony pour l'Éducation**

Apporter un soutien à des étudiants méritants, désireux principalement de faire des études scientifiques ou techniques. Contribuer à des projets de recherche scientifique appliquée.

### **Thierry Slama - Village Achalim**

Aider des jeunes en grande détresse sociale.

### **Janine et Jacques Stern**

Aider à l'éducation et à la formation. Soutenir des jeunes issus de milieux défavorisés et à entreprendre un cursus universitaire ou de grandes écoles.

### Fondation Sutton

Initier et apporter son soutien et son aide matérielle afin d'accompagner des projets socio-éducatifs, notamment par la participation au financement de la construction d'établissements scolaires.

### Esther Natan & Pepo Tchenio

Contribuer au développement d'un judaïsme éclairé en France.

### Fondation du Judaïsme Tlemcénien

Conserver et préserver le patrimoine mémoriel de la Communauté juive d'Algérie et plus particulièrement de Tlemcen.

### Tikun Olam - la réparation du monde

Initier et soutenir des programmes d'aide humanitaire et médicale à destination de victimes de catastrophes naturelles, ou de réfugiés de pays en guerre. Initier et former aux premiers secours.

### Fondation Tordjman

Initier et apporter son soutien et son aide matérielle afin d'accompagner des projets socio-éducatifs, notamment par le financement de programmes de différents établissements scolaires

### Marie-José Vaisan

Encourager l'action sociale et éducative en faveur du judaïsme bordelais.

### Odette et Szlama Warszawski-Varsaux

Soutenir et renforcer les programmes ayant pour vocation, notamment, d'apporter une aide à des initiatives dans le domaine social et éducatif.

### René et Alice Weil

Aider à financer des projets de recherche médicale ; à mener des actions en Israël dans les domaines de la recherche scientifique, recherches qui serviront en France et en Europe.

Aider des personnes âgées dans le besoin ou via des instituts, associations, centres qui les hébergent.

Promouvoir des projets ou actions culturels.

### Fondation Weizmann

Soutenir des programmes de recherche scientifique avec des acteurs majeurs français de la recherche, publics ou privés et à but non lucratif, dont l'Institut Weizmann des Sciences et les Recherches Pasteur Weizmann.

### Wizo - Parcours de vie

Soutenir l'action en faveur d'enfants défavorisés et des femmes victimes de maltraitance.

### Yad Layeled

Transmettre la mémoire des enfants juifs exterminés pendant la Shoah et renforcer la conscience et la vigilance des nouvelles générations.

### Yismah Moché

Contribuer à des programmes sociaux-éducatifs et plus particulièrement à des actions destinées à la promotion de la culture française et de la langue française en France et à l'étranger.

### Anne et Franck Zwillinger

Encourager la création littéraire et poétique. Renforcer les liens entre la France et les États-Unis.

- Culture
- Éducation
- Social - Humanitaire
- Sciences - Recherche

## Peut-on parler de nouveau souffle pour 2023 ?

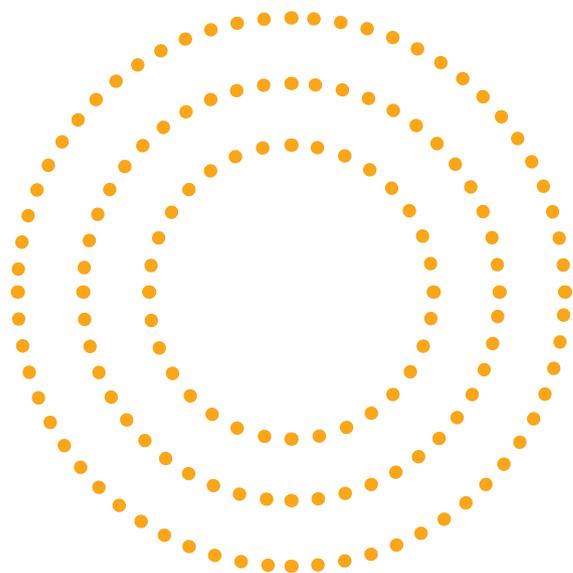
L'indicible drame du 7 octobre 2023 en Israël restera à jamais comme une plaie ouverte dans l'histoire des démocraties.

La volonté du terrorisme islamique de soumettre à ses règles, le monde libre, change en effet définitivement la donne et exige désormais de la part de chacun une vigilance particulière. L'inconcevable flambée d'antisémitisme dans notre pays doit également requérir toute notre attention. Nous ne pouvons pas faire, comme si tout était normal, puisque justement depuis le 7 octobre rien ne l'est plus.

C'est avec une certaine inquiétude donc que nous abordons l'année 2024.

Cette situation de tension, de malaise vécue par une grande part de la communauté juive française renforce s'il était nécessaire nos responsabilités à son égard et plus largement à l'égard de tous. L'éducation et la jeunesse seront une fois de plus au cœur de nos priorités car c'est bien là que beaucoup se joue.

L'étonnante Helen Keller a écrit : « le meilleur aboutissement de l'éducation est la tolérance », un programme ambitieux dont s'inspirera la Fondation du Judaïsme Français, en 2024.



Fondation du Judaïsme Français  
CULTURE - ÉDUCATION - HUMANITAIRE

## FONDATION DU JUDAÏSME

72, rue de Bellechasse  
- 75007 Paris  
01 53 59 47 47